Le journal des

AFFAIRES

50¢

VOLUME LII — NO. 25, SAMEDI, 21 JUIN 1980

SUPPLEMENT

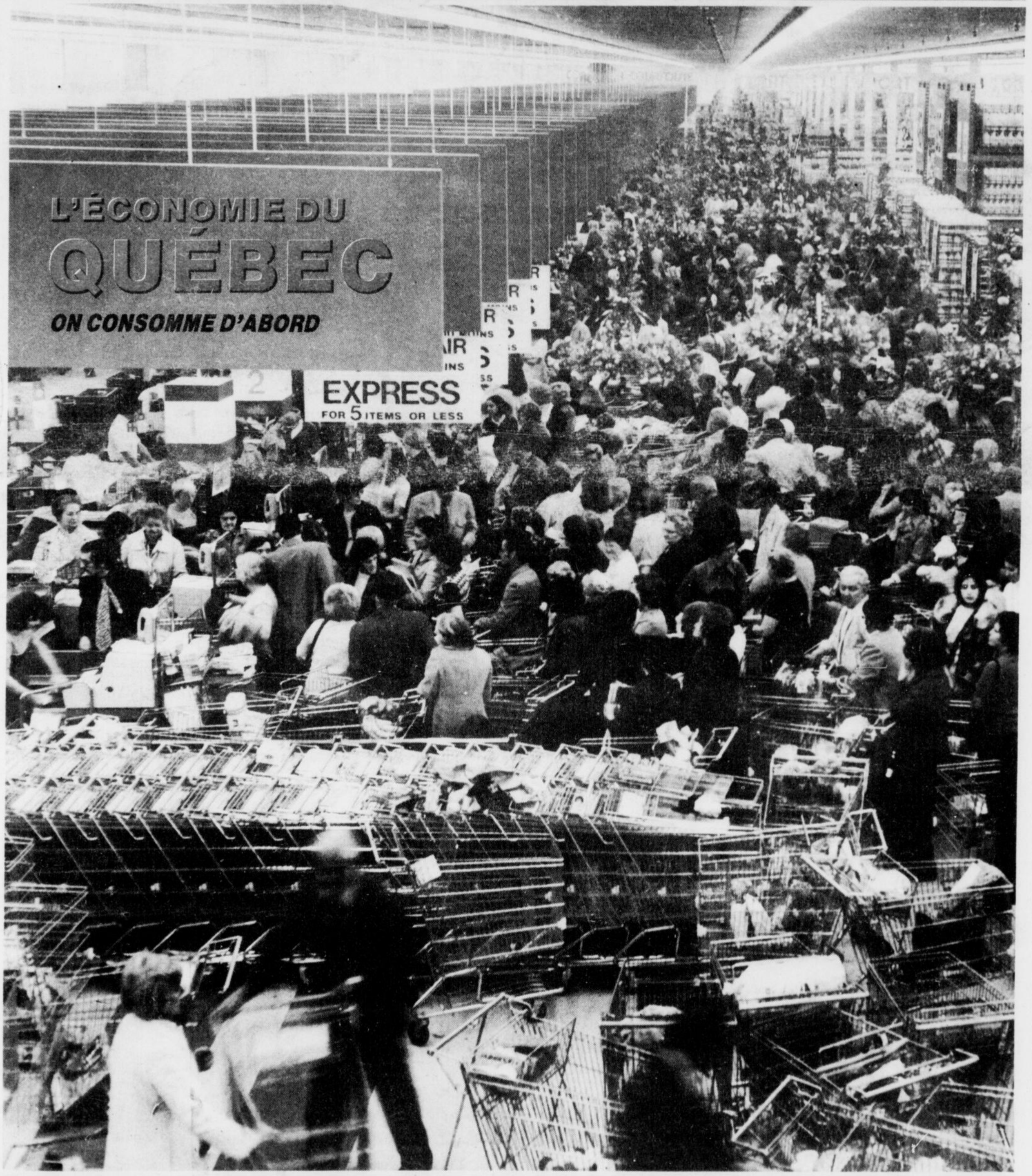

© 1977 The New Yorker Magazine, Inc.

DE NOS JOURS, UN DIRECTEUR FINANCIER NE RECHERCHE PAS LA SYMPATHIE; IL CHERCHE DES SOLUTIONS.

Avec les taux d'intérêt élevés et l'instabilité des marchés monétaires le rendement d'une entreprise dépend plus que jamais d'une gestion financière avisée.

À la Banque de Montréal nous avons mis sur pied de nouvelles façons plus efficaces de vous aider à emprunter, à investir et à faire fructifier l'argent.

CRÉDIT À COURT TERME GARANTI

Le service d'option d'échéances garanties permet aux entreprises dont les actions sont des valeurs de premier ordre d'emprunter facilement. C'est une nouvelle façon souple de garantir le crédit à court terme. Peu importe les conditions du marché monétaire, ce service garantit la réserve de crédit dont vous avez besoin, moyennant des frais fixes. Quand les conditions du marché sont bonnes, vous émettez vos propres effets de commerce. Vous pouvez aussi émettre des acceptations de la Banque de Montréal dont le taux de rendement est généralement plus bas. Fait à noter, vous pouvez vous prévaloir de l'option du terme garanti pour emprunter directement de la banque (à un taux d'intérêt établi en fonction du marché par la Banque de Montréal).

C'est ainsi que nous pouvons satisfaire tous vos besoins de crédits à court terme.

DES SERVICES DE GESTION DE L'ENCAISSE IMBATTABLES

Pour que votre argent travaille et fructifie, notre nouveau service de transfert de fonds centralisés inscrit tous les dépôts immédiatement au crédit de votre compte central. De plus, notre service de consolidation de solde vous fournit des rapports clairs et exacts, sur le solde de tous vos comptes courants, dans toutes les succursales informatisées au pays.

Nous vous offrons aussi un service de recouvrement accéléré, un service de solde-zéro et quantité d'autres moyens de gestion de l'encaisse pouvant répondre à vos besoins spécifiques.

ACCÈS AUX MARCHÉS MONÉTAIRES DANS LE MONDE

Pour vous aider à investir ou à emprunter, la Banque de Montréal met à votre disposition un service monétaire unique, composé de spécialistes du marché monétaire qui sont en mesure de vous fournir un point de vue reflétant la situation financière mondiale.

Parmi notre gamme complète d'occasions de placements, vous trouverez: les reçus de dépôt à terme, les notes de dépôt au porteur, les certificats de dépôt, les acceptations de la Banque de Montréal, les dépôts à terme convertibles, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux, ainsi que les effets de commerce de filiales garanties.

Pour en savoir davantage sur les solutions que nous vous proposons, communiquez avec notre service d'aide à la direction des grandes entreprises au (514) 877-8675.

À la première banque du Canada, nous entendons bien être à la hauteur de notre titre.

Sommaire

Le poids démographique dans l'économie québécoise et la vie canadienne 3

Le recul démographique québécois est inquiétant pour l'avenir 4

Entre la saine gestion publique et les impératifs électoraux 5

Le défi québécois: dans le fonctionnarisme, une croissance négative sera difficile 6

Le salaire "public" supérieur à celui du secteur privé 7

Le bilan de la décennie est favorable: de grands projets au Québec 8

Les revenus et les marchés des Québécois se comparent 9

Le coefficient d'exportation du Québec tend à diminuer 12

Le Québec doit rattraper un long retard 13

Le capital étranger occupe une place stratégique au Québec 14

Les ministères à vocation économique... les parents pauvres du budget 15

Dans l'épargne québécoise, il existe un paradoxe et un cercle vicieux 17

Retour des Francophones sur le marché boursier 18

Un "duel" entre la bourse de Montréal et la CUM 20

Signes de santé encourageants dans la PME québécoise 21

L'avenir est à l'électronique et le Québec devra en tirer profit 22

Les secteurs mous et l'agriculture, l'ossature industrielle 23

Effets de la libération des échanges internationaux 23

L'industrie de la construction dans le marasme 24

La restauration: relance de l'industrie de la construction 25

Pénurie de logements et hausse de loyers 26

Le développement manufacturier québécois passe aussi par Hydro-Électricité 27

Quelques chiffres sur le gaspillage d'énergie de la part des Canadiens 28

De l'électricité en abondance à utiliser avec sagesse 31

Collaboration spéciale:
Pierre Bellemare, journaliste à La Presse
et Michel Villeneuve, géographe et journaliste

Le Journal des Affaires
385 Boul. Lebeau Ville Saint-Laurent
H4N 1S2 1-514-337-8100 Telex 05-826 770

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt legal — Bibliotheque du Québec) 1SSN 0705-1859
Fonde en 1928

éditorial

Le poids démographique dans l'économie québécoise et la vie canadienne

Le Québec est le seul territoire de l'Amérique du Nord où les Francophones constituent la majorité de la population. Sous cet aspect, leur proportion numérique dans l'ensemble canadien et dans la société québécoise revêt une importance vitale pour l'épanouissement de la culture française.

Le poids démographique du Québec représente aussi l'influence québécoise dans les politiques canadiennes. Toute croissance de la population québécoise signifie une représentation supérieure dans le gouvernement fédéral et dans l'administration canadienne. Une courbe descendante du peuplement québécois correspond à une perte de prestige et comporte des conséquences négatives qui réduisent le pouvoir politique du Québec.

L'influence des Francophones au Québec et au Canada dépend largement de leur croissance démographique. Un affaiblissement de leur nombre se traduit en des changements qui affectent et qui peuvent menacer le rayonnement de la culture française.

La puissance du nombre règne dans toutes les sociétés. Elle correspond invariablement à "la loi du plus fort qui est toujours la meilleure". Une population de 9 millions consomme et produit plus que celle de 6 millions. Sa force économique peut maîtriser davantage les leviers du développement et de la prospérité, dès que les ressources matérielles s'équivalent.

Le poids démographique du Québec au Canada

Il y a longtemps, en 1851, le Québec représentait 36,5 pour cent de la population canadienne et le rapport de la population québécoise à celle de l'Ontario se situait à 95,5 pour cent.

Un demi siècle plus tard, en 1901, le Québec ne comptait que pour 30,7 pour cent face à la population canadienne et figurait pour 75,5 pour cent par rapport au peuplement ontarien.

En 1951, la part de la population canadienne qui réside au Québec s'élève à 29,0 pour cent. La décennie qui suit change à peine l'équilibre des forces; le Québec constitue 28,8 pour cent de la population canadienne. En 1971, la proportion diminue à 28,0 pour cent et en janvier 1980, elle n'est plus que de 26,4 pour cent.

Alors que le rapport de la population du Québec face à l'Ontario se situait à 88,0 pour cent en 1941, on observe avec inquiétude qu'il est tombé à 73,6 pour cent en janvier 1980.

Le poids démographique du Québec dans le Canada connaît une diminution continue. La revanche des berceaux est un phénomène du passé. Le Québec a enregistré une réduction rapide de la fécondité. Le taux d'accroissement naturel est sensiblement le même en Ontario et au Québec, depuis l'année 1966. Mais la venue des immigrants demeure l'explication principale de la diminution pourcentuelle de la population québécoise; l'Ontario accueille trois fois plus d'immigrants que le Québec et le Canada sept fois plus. Enfin, la conjoncture économique a favorisé une recrudescence de l'émigration vers l'Ontario et actuellement vers l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les démographes prévoient que le Québec verra la proportion de sa population diminuer dangereusement par rapport au Canada et à l'Ontario, au cours des trente prochaines années. L'influence québécoise, dans la conjoncture actuelle, est et sera en perte de vitesse.

Le poids des immigrants dans la composition de la population

La diminution proportionnelle de la population québécoise par rapport au Canada et à l'Ontario prend son origine dans le peu d'intérêt que les Québécois portent dans la venue d'immigrants.

Le Québec comptait 5,7 millions d'habitants en 1966 et 6,2 millions en janvier 1980. Depuis 1976, le nombre des habitants n'a augmenté que de 53 900.

De 1966 à 1980, la population de l'Ontario est passée de 6,9 millions à 8,5 millions d'habitants et elle a recensé 278 900 nouveaux citoyens depuis 1976.

Comment expliquer ces disproportions? Depuis toujours, l'Ontario a développé une politique migratoire. En ces dernières années, de 1967 à 1976, elle a recruté 902 291 immigrants, alors que le Québec n'a accueilli que 288 156 nouveaux venus.

En 1978, l'Ontario reçoit 42 397 immigrants et le Québec 14 290. En 1979, nos voisins ontariens acceptent 51 863 immigrants et le Québec 19 524.

Les conséquences économiques

L'accroissement de la population ontarienne est l'un des facteurs qui a contribué à sa domination économique sur le Québec et sur les autres provinces canadiennes. Les nouveaux venus grandissaient le pouvoir de consommation. Leur sélection et leur intégration dans la main-d'oeuvre dès leur arrivée en terre ontarienne augmentaient d'autant le pouvoir de production. Ainsi, s'explique pour une large part la prédominence ontarienne sur la finance, l'industrie et le commerce en territoire canadien.

Pendant que la population ontarienne progresse, les Québécois boudent les immigrants et leur gouvernement pratique une politique d'attraction au ralenti. Les conséquences sont inévitables. L'influence québécoise diminue à travers le Canada dans la mesure proportionnelle où notre population est réduite.

Le gouvernement du Canada et celui du Québec doivent comprendre l'importance d'établir au Québec un nombre d'immigrants correspondant pour le moins au pourcentage de la population canadienne que nous représentons à l'heure présente. Autrement, le Québec voit son influence politique décroître et son économie perdre constamment du terrain.

Rosaire Morin

Le recul démographique québécois est inquiétant pour l'avenir

Les 20 prochaines années verront un effondrement catastrophique de l'importance relative de la population québécoise par rapport à l'ensemble du Canada.

A moins d'un renversement spectaculaire de la situation, les Québécois ne compteront même plus pour 24 pour cent de la population canadienne, en 2001. Au recensement de 1976, leur proportion dépassait légèrement 27 pour cent. Le recul est d'autant plus dramatique que le chiffre de 1976 était déjà le plus bas depuis la Confédération.

Dès l'année prochaine, selon une étude du professeur John McCallum, de la Faculté des sciences administratives de l'Université du Manitoba, les Québécois ne représenteront plus que 26,2 pour cent de la population canadienne. Dix ans plus tard, ils ne seront plus que 24,9 pour cent; enfin, en 2001, leur proportion serait de 23,8 pour cent.

Depuis plus de cent ans, le Québec réussissait, grâce à un taux de natalité exceptionnel, à compenser l'arrivée massive d'immigrants dans les autres provinces, et à toujours maintenir sa proportion à plus de 27 pour cent.

A son apogée, en 1951, la population québécoise représentait 29 pour cent de l'ensemble canadien et talonnait même sérieusement l'Ontario. Mais la superbe performance des dix années suivantes (accroissement de 29,7 pour cent entre 1951 et 1961) n'a pas réussi à annuler l'immigration dans les provinces anglaises et, dès 1961, le pourcentage reculait à 28,8 pour cent. Depuis cette date, les Québécois ayant pratiquement cessé de faire des enfants, leur proportion est en chute libre.

Des conséquences désastreuses

Le professeur McCallum, qui base son étude sur des projections de Statistique Canada, affirme que, "si la croissance du Québec est conforme à ces projections, de sérieuses conséquences, tant pour le Canada que pour cette province, en découleront."

"Un bouleversement démographique d'une telle ampleur, poursuit-il, pourrait représenter pour la Confédération un danger très grave".

Les mêmes projections indiquent que les Maritimes, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan connaîtront tous un léger recul au cours des vingt prochaines années, mais rien qui n'approche la spectaculaire dégringolade du Québec. Evidemment, l'essor jouera en faveur des deux provinces de l'Ouest, Alberta et Colombie-Britannique, qui compteront, en 2001, une population supérieure à celle du Québec, alors qu'il y a vingt ans, le Québec comptait presque deux fois plus d'habitants que ces provinces réunies.

Evolution démographique par région du Canada, 1851-2001 (1)

En pourcentage du total					
	Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba et Saskatchewan	Alberta, C.-B. et Territoires
1851	21.9	36.5	39.1	—	2.5
1871	20.8	32.3	43.9	0.7	2.3
1891	18.2	30.8	43.7	3.1	4.2
1911	13.0	27.8	35.1	13.4	10.7
1921	11.4	26.9	33.4	15.6	12.7
1931	9.7	27.7	33.1	15.6	13.9
1941	10.0	29.0	32.9	14.1	13.9
1951	11.5	29.0	32.8	11.5	15.2
1961	10.4	28.8	34.2	10.1	16.5
1971	9.5	27.9	35.9	8.9	17.8
1981	9.4	26.2	35.9	8.4	19.0
1991	9.2	24.9	35.4	8.0	22.5
2001	8.9	23.8	35.0	7.8	24.5

(1) Compilation réalisée par LES AFFAIRES à partir de données fournies par: Statistique Canada, Bureau de la statistique du Québec, professeur John McCallum, Université du Manitoba, CGA Magazine, CBS News.

"Ne Plus Ultra"

Insurpassable-
Le Scotch
De Luxe
Dewar's
12 ans
d'âge

VOUS CHERCHEZ UN SITE?

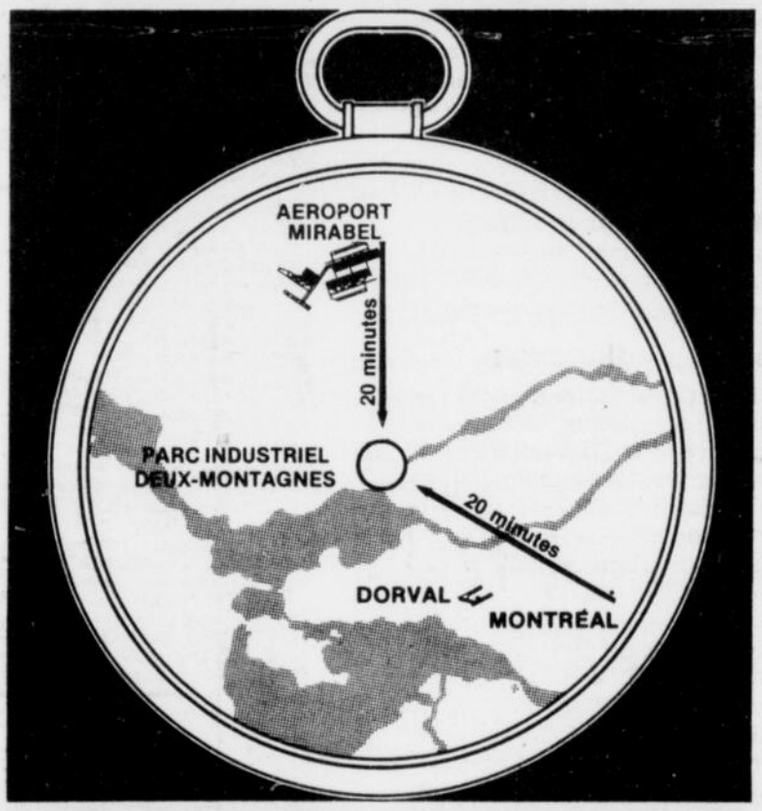

À TOUT CONSIDÉRER

1.— *Main d'oeuvre...*	...250,000 travailleurs de toutes catégories
2.— *Entente patronale ouvrière...*	...aucune grève d'importance jamais signalée
3.— *Transport...*	...cargo aérien et maritime, rails, autoroutes
4.— *Marché...*	...3,500,000 personnes à moins de 30 milles ...80,000,000 à moins de 600 milles
5.— *Environnement...*	...plans d'urbanisme intégrés
6.— *Qualité de vie...*	...les Laurentides et davantage
7.— *Éducation...*	...bilingue à tous les niveaux
8.— *Prestige...*	...un choix de sites le long de la 640
9.— *Services...*	...tous ceux d'une ville moderne
10.— *Taxes...*	...très avantageusement comparables
11.— *Prix du terrain...*	...$0.40 du pi.car. ou moins
12.— *Coûts d'aménagement des sites...*	...minimes
13.— *Capacité portante du sol...*	...plus ou moins 4000 lbs au pi.car.

POURQUOI PAS
LE PARC INDUSTRIEL DEUX-MONTAGNES
Contactez: Benoit Marquis, Commissaire Industriel, Ing. C.I.D.
COMMISSION INDUSTRIELLE DE MIRABEL-SUD
(514) 472-1502

Entre la saine gestion publique et les impératifs électoraux

Au temps du régime Duplessis, il eût été impensable d'imaginer que l'attaché de presse d'un premier ministre défait continue à oeuvrer au sein de la fonction publique sous un gouvernement formé par le parti politique adverse. Un cas concret. M. Charles Denis, mentor de l'ex-premier ministre Bourassa, a hérité au lendemain de l'arrivée au pouvoir de l'équipe péquiste du mandat de la promotion du livre québécois à l'étranger.

Ce genre de situation pourrait être multiplié par plusieurs milliers depuis la syndicalisation des employés de l'État, au milieu de la décennie 1960. C'est un cadeau que Jean Lesage s'était pourtant promis de ne jamais offrir aux fonctionnaires. Il avait affirmé, avec sa voix de stentor, au début de son mandat: "La Reine ne négociera jamais avec ses sujets". Mais Dieu sait que la "Reine" négocie maintenant depuis une quinzaine d'années avec ses "sujets".

À chacune de ces rondes, la "Reine" se fait littéralement acculer au pied du mur, devant souvent utiliser la guillotine pour forcer des règlements. Qu'on se souvienne notamment de la pénible négociation de 1972 et de l'épisode de l'emprisonnement des chefs syndicaux. Mais ce qu'il y a de pire encore, c'est la croissance échevelée des effectifs de la fonction publique. Pas seulement au palier provincial. Car la même "maladie chronique" atteint en même temps les administrations fédérales et municipales.

À Ottawa une maladie grave

Lors de la campagne électorale du printemps 1979, le leader tory Joe Clark avait lancé une promesse de taille: sabrer dans les effectifs de la fonction publique avec l'objectif global de l'amputer de 60 000 membres dans un délai de cinq ans.

Il a dû payer très cher cette promesse, dans la région immédiate d'Ottawa surtout, là où ses deux piliers, Mme Jean Piggott et M. René de Cotret, élus un an auparavant à des élections partielles, ont alors été renversés par l'adversaire libéral qui, de son côté, était coi sur ce sujet.

Il reste que Joe Clark avait vraiment mis le doigt sur un bobo. Bien sûr, l'attitude déplaisait au suprême degré à l'ensemble des employés de l'État. Ne leur en déplaise, la réalité est là, sèche et brutale. Cette réalité nous a d'ailleurs été mise en pleine figure en avril dernier! La manchette des journaux est claire: Ottawa pourrait se priver de 12 000 fonctionnaires. C'est M. J.J. Macdonell, vérificateur général du Canada, qui le constate dans son rapport 1978-79. Son document de 800 pages dresse une liste des carences de l'administration fédérale et comptabilise les dépenses excessives encourues. Ainsi, dans la fonction publique, il faut compter sur le travail de 50 000 bureaucrates pour effectuer la besogne réalisée par 38 000 salariés de l'entreprise privée.

Le signal d'alarme a véritablement été donné par M. Macdonell. La faiblesse de la productivité des fonctionnaires fédéraux provoque des dépenses supplémentaires de $200 millions à l'État, en incluant les coûts indirects, soit $35 par contribuable chaque année.

"Le pays est malade, sans doute très gravement, mais heureusement pas de façon fatale", se console toutefois le vérificateur. Pas étonnant cependant que les dépenses fédérales soient passées de $17 milliards à $52 milliards depuis 1973. Le taux de productivité des bureaucrates est évalué à quelque 60 pour cent. Inquiétant, non? En supposant que ce taux puisse être porté à un niveau minimum raisonnable de 80 pour cent (il est de 87,7 pour cent dans le secteur privé), Ottawa pourrait bénéficier d'une économie de ressources de 24 pour cent.

M. Macdonell affirme que la principale différence entre le public et le privé repose sur le fait que dans le secteur privé, les sanctions pour la mauvaise gestion sont très sévères, chose inexistante dans la fonction publique.

À Montréal une intention

Au niveau municipal maintenant. À la ville de Montréal, on a pour la première fois évoqué une diminution des effectifs au début de l'an dernier.

M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal, donnait ainsi la frousse à plusieurs cols bleus qui, un temps, ont cru pouvoir être victimes éventuellement de "renvois sauvages et discriminatoires".

Agir ainsi aurait été irresponsable. Il est plutôt question de procéder par attrition, un peu à la façon du gouvernement québécois depuis quelques années.

M. Lamarre a aussi indiqué l'intention de l'administration municipale de "frapper" dans le personnel auxiliaire.

Ce qui affecte peu le personnel permanent touche la

(Suite à la page 10)

PARLONS DESJARDINS

«En terminant, vous me permettrez d'insister sur ce que représente aujourd'hui la force économique et sociale du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dans notre développement, qu'il soit local, régional ou à l'échelle du Québec.

Une telle infrastructure financière, démocratique et décentralisée fait l'envie et l'admiration de beaucoup de gens qui dans leur pays respectif, cherchent à construire une économie plus humaine et vraiment au service de la collectivité.

Soyons fiers d'une telle réalisation, fruit d'un travail constant de plusieurs générations et réaffirmons notre détermination de continuer dans le même sillon».

Déclaration de ***M. Alfred Rouleau.***
président et chef de la direction
La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec
lors de la 48e assemblée générale annuelle

mouvement
des caisses populaires
desjardins

Le défi québécois: dans le fonctionnarisme, une croissance négative sera difficile

Le calcul est simple à faire: le taux de roulement dans la fonction publique québécoise est de cinq pour cent et le gouvernement a pour objectif de réduire ses effectifs de 2,5 pour cent. Donc, il n'a qu'à combler la moitié des postes vacants et le tour est joué.

Pour les employés, il n'y a pas de problème avec la sécurité d'emploi. Mais à long terme, si cette tendance est maintenue, on risque de grincer des dents dans la fonction publique et de voir nos vieilles habitudes chamboulées.

Car le gouvernement, pour relever son défi, exige de ses employés une plus grande mobilité au sein de tout l'appareil étatique et il pousse toujours plus fort dans le sens d'une meilleure productivité.

La réforme amorcée réellement l'an passé affecte aussi chacun des ministères. Ceux-ci et les nombreuses régies ou sociétés d'Etat sont maintenant obligés de justifier l'importance de leur personnel respectif. Ce fait présuppose une évaluation des besoins ''réels'' pour arriver à faire la preuve par A plus B qu'il faut tant d'employés au sein de tel service. C'est un exercice que plusieurs directeurs de personnel n'ont rarement, sinon jamais fait dans plusieurs cas.

Banque de relocalisation

Mais ce n'est pas tout de justifier ses budgets. Il faudra aussi justifier son personnel. Cette réforme, aussi, a entraîné la création d'une ''banque de relocalisation'' pour orienter et planifier les nombreuses mutations et permutations qu'il est nécessaire d'effectuer suivant l'évolution des besoins de l'ensemble des secteurs de l'administration publique.

Ce mode de gestion combat le ''bois mort'', mais il bouscule les ''moeurs'' du fonctionnarisme. Pour devenir fonctionnaire désormais, il sera nécessaire de combler un vide, d'être mobile, efficace et productif. Une direction générale devra s'adonner, d'une façon systématisée, à des séries d'études de productivité. Déjà, des études ''sectorielles'' ont été réalisées à la Régie de l'assurance-maladie.

La population, croit-on, n'accepte plus que la fonction publique devienne une ''crèche'', une ''planque'' au profit d'une classe de salariés privilégiés. Une telle réforme peut toutefois tarder à faire sentir ses effets concrets !

$

LES QUÉBÉCOIS POSSÈDENT LA CLEF DE LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Un réservoir qui approche les cent milliards de dollars
Au début des années '80, les Québécois ont constitué un important réservoir d'épargne sous diverses formes, dans différentes institutions. Ces actifs financiers qui approchent les 100 milliards $, se retrouvent entre autres dans les caisses d'épargne et de crédit, les banques, les sociétés de fiducie et de prêts, les compagnies d'assurance, les régimes de rente, les actions, les obligations et la Caisse de dépôt et de placement.

Rôle du Ministère
L'importance de ce réservoir d'épargne et le rôle stratégique qu'il peut jouer dans le développement économique québécois nécessitent une présence vigilante et dynamique de l'État, dans le but de protéger les épargnants et d'assurer une utilisation de ces fonds conforme aux besoins de l'économie.

Le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières assume cette double responsabilité auprès des institutions qu'il régit.

Il entend de plus accentuer son action visant à assurer le développement d'institutions financières québécoises dynamiques.

Un outil de développement économique
Pour jouer son rôle, le Ministère établit et applique un encadrement juridique propice à ses objectifs d'épanouissement et de développement ordonné des institutions financières. Il peut en outre recourir à certaines mesures incitatives et fournir aux milieux intéressés l'ensemble des services nécessaires à leur essor.

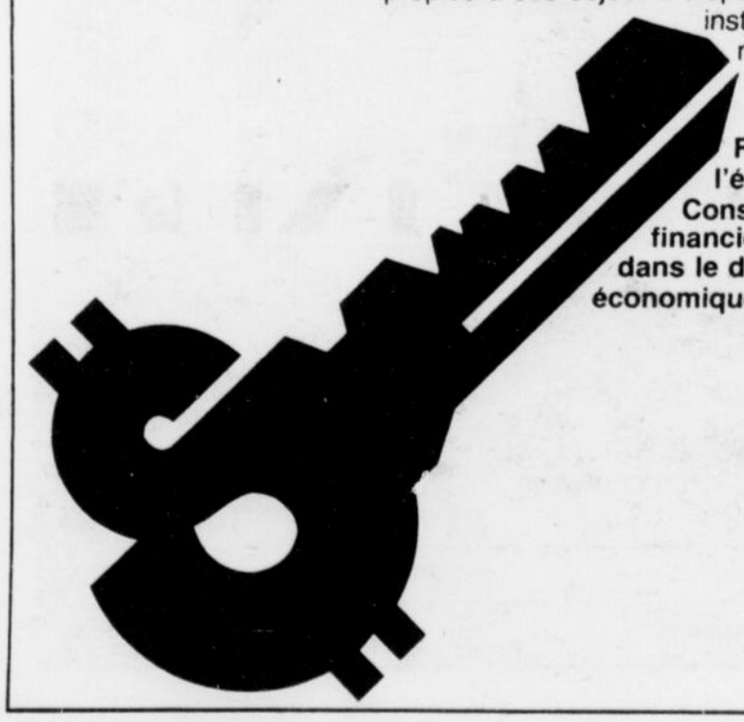

Face aux diverses institutions qui canalisent l'épargne des québécois le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières veut être un partenaire engagé dans le développement économique du Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Le fonctionnaire et la politique

Dans une causerie prononcée déjà par M. Louis Bernard, secrétaire exécutif de la province de Québec, devant l'Institut d'administration publique, le fonctionnaire numéro un appuyait la tendance du gouvernement à s'en remettre aux avis des citoyens et des députés ministériels avant de prendre des décisions importantes.

Cette nouvelle tendance est symbolisée par les fréquentes tournées ministérielles à travers le Québec et par les sommets socio-économiques de toutes sortes.

Cette attitude influe bien sûr sur le rôle des fonctionnaires qui, contrairement à la tradition, sont maintenant mis à contribution pour des tâches de plus en plus techniques.

Voici un extrait important de l'allocution de M. Bernard: ...''C'est lorsque le fonctionnaire a le monopole de l'information servant de base à la prise de décision gouvernementale, ou lorsque les fonctionnaires, à toutes fins utiles, sont en position de prendre des décisions politiques qu'un gouvernement a intérêt à s'entourer de fonctionnaires politisés''...

''Evidemment, les fonctionnaires doivent être les premiers à comprendre le cadre dans lequel ils ont à travailler. Ils doivent être alertés à la dimension politique des affaires publiques. Ils doivent avoir une bonne connaissance du contexte dans lequel les hommes politiques sont appelés à prendre leurs décisions.

''Ils doivent s'intéresser à la vie des partis politiques, en connaître l'évolution, les programmes, les aspirations. Ils pourront ainsi mieux collaborer à cette harmonisation de l'approche administrative et de l'approche politique, dont j'ai parlé tout à l'heure, et qui constitue l'essentiel du processus décisionnel de l'Etat.

''Mais leur premier devoir est d'accroître l'efficacité de l'administration publique. J'ai déjà dit que le fonctionnaire est à l'homme politique ce que l'ingénieur est à l'architecte. Je crois que la comparaison a son mérite.

Le salaire "public" supérieur à celui du secteur privé

Indéniablement, ce sont les fonctionnaires au Québec qui jouissent des meilleurs revenus parmi l'imposant contingent des travailleurs. En fait, le revenu des fonctionnaires excède de 18 pour cent celui de l'ensemble des autres salariés.

Les enseignants sont à la tête du peloton avec un revenu moyen déclaré en 1977 de $17 332 et suivent ensuite dans l'ordre les fonctionnaires fédéraux (du Québec), québécois et municipaux.

Cette étude du ministère du Revenu du Québec exclut toutefois les agriculteurs, les membres de professions libérales et les retraités.

Au niveau des régions, ce sont celles qui sont situées en périphérie qui offrent les meilleurs traitements de salaire. Au sommet se situe la Baie James qui, toutefois, ne regroupe qu'un nombre infime de travailleurs. Devinez quelle est la région à faire figure de parent pauvre?... La Gaspésie/Bas-Saint-Laurent.

Les meilleurs revenus au Québec sont dans la fonction publique (Année d'imposition 1977)

Catégorie	Revenu moyen	Nombre d'employés
Enseignants	$17 332	112 999
Fonctionnaires fédéraux	13 931	78 269
Fonctionnaires provinciaux	13 461	93 210
Fonctionnaires municipaux	12 875	87 076
Militaires	11 923	8 236
Employés d'entreprise	11 411	1 718 147
Employés d'institution	10 516	279 882

Source: Ministère du Revenu
Gouvernement du Québec

Les revenus des salariés québécois selon les régions (Année d'imposition 1977)

Région	Revenu moyen	Nombre d'employés
Montréal	$11 244	1 456 482
(dont fonctionnaires provinciaux)	($13 091)	(28 189)
Québec	$10 691	365 480
(dont fonctionnaires provinciaux)	($13 360)	(41 754)
Trois-Rivières	$10 002	151 503
Cantons de l'Est	$10 015	84 323
Outaouais	$12 669	98 703
(dont fonctionnaires fédéraux)	($14 543)	(16 572)
Nord-Ouest	$10 602	52 562
Côte-Nord	$13 206	44 658
Saguenay-Lac-St-Jean	$10 929	95 758
Bas St-Laurent-Gaspésie	$ 9 749	68 983
Nouveau-Québec-Baie James	$15 846	4 600

Source: Ministère du Revenu
Gouvernement du Québec

Le nombre des fonctionnaires

En plus d'offrir les meilleurs émoluments, la fonction publique contribue largement à la création d'emplois au Québec. Sa contribution est de 20 pour cent pour l'année 1979.

Le nombre de fonctionnaires oeuvrant sur le territoire québécois a d'ailleurs fait un bond de 22 000 entre décembre 1978 et décembre 1979, pour s'élever globalement à 187 000, tant au niveau fédéral que provincial et municipal.

Le principal "créateur d'emplois" est le gouvernement d'Ottawa qui augmentait son personnel de 14 000 l'an passé, une hausse de 27,4 pour cent. Les effectifs fédéraux au Québec s'élèvent à 65 000 fonctionnaires.

Il existe maintenant plus de fonctionnaires fédéraux que provinciaux. Ces derniers étaient au nombre de 64,000 en décembre 1979, par rapport à 62 000 un an plus tôt, soit une augmentation de 3,2 pour cent en 1979.

Enfin, les municipalités rémunèrent collectivement 58 000 employés, contre 52, 000 en décembre 1978. Leur nombre a augmenté de 11,5 pour cent en douze mois.

On attribue les "performances" d'Ottawa au fait qu'il appliquait une politique de décentralisation pour ainsi essaimer dans tout le pays.

Avec le CN ça bouge...
pour les entreprises du Québec.

Car le CN vous offre des solutions logiques pour réduire vos frais de distribution.

Autres provinces et Etats-Unis—Le réseau du CN s'étend d'un bout à l'autre du Canada. Aux Etats-Unis, le CN possède plusieurs filiales, dont le Central Vermont. Ce réseau constitue l'une des principales voies de communication terrestre entre le Québec, les autres provinces du Canada et les Etats-Unis.

Expansion du réseau au Québec—Depuis la fin janvier 1978 ce réseau atteint la Côte-Nord du Québec où un traversier-rail effectue une liaison quotidienne entre Matane et Baie-Comeau.

Outre-mer—Grâce à sa situation privilégiée, le Québec permet un accès direct au coeur de l'Amérique du Nord et aux principaux marchés européens. Là encore le CN peut être d'une aide précieuse grâce à sa vaste gamme de méthodes de transport intermodal.

Emplacements d'usine—Sur demande, le service d'expansion industrielle du CN vous préparera une étude détaillée, s'appuyant sur des faits probants, pour que votre usine soit située au meilleur endroit possible aux points de vue des facilités de transport, matières premières, ressources humaines, taxes, etc....

Grâce aux nombreux services qu'il offre aux industriels du Québec, le CN vous met sur la bonne voie...

Pour plus de renseignements, demandez nos dépliants. Mieux encore, communiquez avec un représentant des Ventes marchandises du CN ou:

M. Roger Langlois
Directeur régional, Marketing
Canadien National
C.P. 8107
Montréal H3C 3N3

J'aimerais obtenir plus de renseignements sur:
- ☐ Le service de traversier-rail de la Côte-Nord
- ☐ La distribution à profit
- ☐ Le service Cargo-Flo
- ☐ Les emplacements industriels

NOM _____ OCCUPATION _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

☐ J'aimerais rencontrer l'un de vos représentants
Communiquez avec moi ☐ ou avec M. _____

CN
Le plus important réseau de distribution du Canada.

Le bilan de la décennie est favorable: de grands projets au Québec

Pour le Québec, les années 70 n'auront marqué aucun progrès économique spectaculaire mais, compte tenu d'un contexte difficile (crise énergétique, récession américaine, inflation à l'échelle mondiale), la province s'est plutôt bien tirée d'affaire.

Le chômage

En fait, la province la plus durement touchée par ces ennuis conjoncturels est l'Ontario. De juillet 1974 à juillet 1979, le taux de chômage, en Ontario, est passé de 4 à 6,5 pour cent. Au cours de la même période, le Québec enregistrait une progression de 6,5 à 8,9 pour cent. Même si le chômage demeure nettement plus élevé au Québec, sa progression, toutes proportions gardées, est clairement plus faible qu'en Ontario, province largement industrialisée, comptant en plus sur une industrie automobile aux prises avec des ennuis majeurs.

Le produit intérieur brut

Par ailleurs, une récente étude du ministère canadien des Finances indique que la croissance du produit intérieur brut des provinces au coût du marché (c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation) se situait, pour la période 1970-78, à 11,8 pour cent au Québec, contre 11,4 pour cent en Ontario. C'est donc dire que les deux provinces sont à peu près nez à nez, le Québec détenant un léger avantage. Évidemment, c'est l'Alberta qui enregistre la plus forte croissance, avec 17,5 pour cent.

Dans l'ensemble du Canada, l'Ontario a vu son importance relative passer de 42 à 38 pour cent. Le Québec enregistrait aussi un recul, mais moins important (de 25 à 24 pour cent), tandis que l'Alberta progressait de 8 à 12 pour cent. Ainsi, le Québec, trois fois plus important que l'Alberta en 1970, n'en vaut plus que le double aujourd'hui. Dans le cas de l'Ontario, ce rapport est passé de cinq pour un à trois pour un.

Les grands projets au Québec

L'activité économique a été marquée, au Québec, par le nombre et l'importance des grands projets de construction: travaux olympiques, baie James, prolongement du métro à Montréal, Mirabel, "boom" de la construction commerciale à Montréal, dans la première moitié de la décennie. Cette progression, nettement supérieure à la moyenne canadienne, s'est essoufflée à la fin des années 70, comme partout ailleurs au Canada, sauf en Alberta.

La production de papier-journal a été vigoureuse au début de la décennie, avant de diminuer en 1975. Plus récemment, la dévaluation du dollar canadien a favorisé les producteurs québécois en leur permettant de soutenir la concurrence américaine.

L'Hydro-électricité

Mais le point fort du Québec, c'est son hydro-électricité, qui le rend beaucoup plus indépendant, sur le plan énergétique, que l'Ontario. Avec l'intensification de la crise pétrolière, les avantages de l'hydro-électricité, ressource renouvelable, sont apparus avec plus de netteté que jamais au cours des années 70.

Le projet de la Baie James, à lui seul, fournira plus de 10 000 mégawatts d'électricité, et coûtera $15,1 milliards. C'est peu, si on considère les hausses des prix pétroliers.

L'électricité fournit le quart des besoins énergétiques du Québec. Au-delà de 99 pour cent de cette électricité provient de l'eau. A titre de comparaison, l'Ontario, qui tire 15 pour cent de ses besoins énergétiques de l'électricité, doit produire cette électricité pour plus de 60 pour cent à partir de centrales thermiques ou nucléaires.

En Nouvelle-Angleterre, l'hydro-électricité ne fournit même pas un pour cent des besoins, et ces Etats, doivent compter sur le pétrole et le gaz dans une proportion frisant les 90 pour cent. Inutile d'ajouter que, de New York à Bangor et de Boston à Rochester, on est heureux d'acheter (à prix fort) les surplus hydro-électriques produits par le Québec.

De l'électricité en abondance à utiliser avec sagesse

(Suite de la page 31)

de Bécancour. Pour des raisons que l'on connait, cette centrale n'était pas et n'est pas encore en mesure de fonctionner. Les querelles politiques que ce projet soulève n'aident en rien à la bonne marche des affaires.

Et vingt La Grande

Ainsi, avec l'entrée en scène de La Grande, des quantités substantielles d'électricité seront disponibles bientôt pour développer l'économie du Québec et y attirer de nouvelles industries. Car, avec la stabilisation de la population du Québec et de la formation des ménages, la croissance de la demande a plutôt tendance à diminuer.

Nous sommes réceptifs aux projets bien pensés.

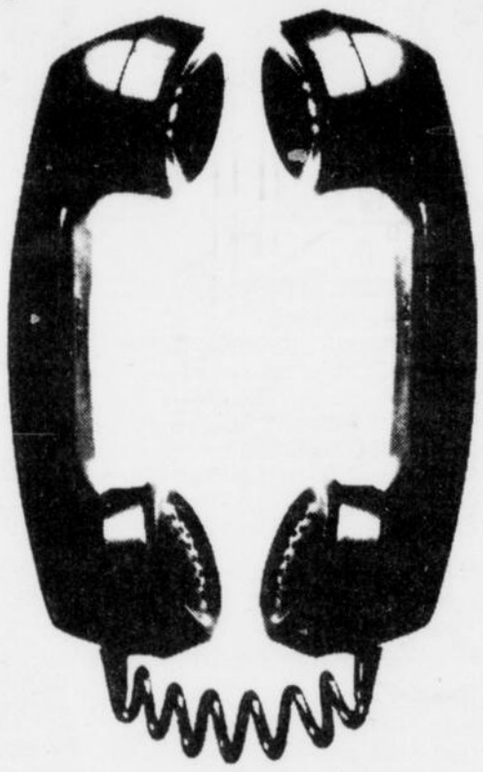

Nous investissons l'argent des Québécois pour développer l'industrie manufacturière québécoise.

Vous êtes dans l'industrie manufacturière. Ou vous voulez l'être. Et vous avez une bonne idée: création d'une nouvelle entreprise, lancement d'un nouveau produit, regroupement d'entreprises, augmentation de votre capacité de production, exportation d'un produit québécois... Et vous avez besoin d'aide financière.

Entrez en contact avec la S.D.I. Nous avons sans doute un programme qui cadre avec vos idées et vos projets.

Nous sommes réceptifs à Montréal (514-873-4375) et à Québec (418-643-5172).

société de développement industriel

Tirez-en votre profit

Gouvernement du Québec

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous voulez faire. Nous verrons ce que nous pourrons faire pour vous.

Tour de la Bourse, bureau 4205, 800 Place Victoria, Montreal H4Z 1E8, Tel (514) 873-4375
1126 chemin Saint-Louis, bureau 700, Sillery, Quebec G1S 1E5, Tel (418) 643-5172

Les revenus et les marchés des Québécois se comparent

On prend souvent pour acquis, surtout au Canada anglais, que le Québec est l'enfant pauvre de la Confédération.

Pourtant, le marché québécois — et ceux qui y font affaires le savent bien — est de premier ordre.

Les revenus

Les revenus des Québécois, selon une récente étude du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, sont parfaitement comparables à ceux des Ontariens.

Dans l'ensemble des activités commerciales privées, le travailleur québécois gagne $287.28 par semaine, contre $288.94 en Ontario. Dans les mines, la construction, le commerce de gros et de détail, les services commerciaux, le Québécois est mieux payé que l'Ontarien. Le salarié montréalais gagne en moyenne $287.96, soit un peu plus que les $287.08 de son confrère torontois.

Le MEER

Quant au mythe de l'aide au développement régional, il n'existe plus depuis la publication des statistiques cumulatives sur les subventions du MEER, il y a un mois.

Ces chiffres, compilés par le ministère, indiquent que le Québec n'arrive qu'au cinquième rang des dix provinces canadiennes, pour l'importance des subventions per capita. Le Québec est devancé par le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard et le Manitoba.

Le marché québécois

Le marché du Québec, c'est-à-dire l'ensemble des sommes dépensées par les consommateurs québécois pour acquérir des biens et services, se situe, uniquement pour le marché de détail, à $19,3 milliards en 1979, soit $3 056 per capita.

C'est, de très loin devant la Colombie-Britannique, le deuxième en importance au Canada, après l'Ontario. En termes de dépenses per capita, on note que le Québec arrive au quatrième rang.

Dans la majorité des grandes villes québécoises, enfin, on remarque que les dépenses per capita sont nettement supérieures à la moyenne canadienne de $3,190.

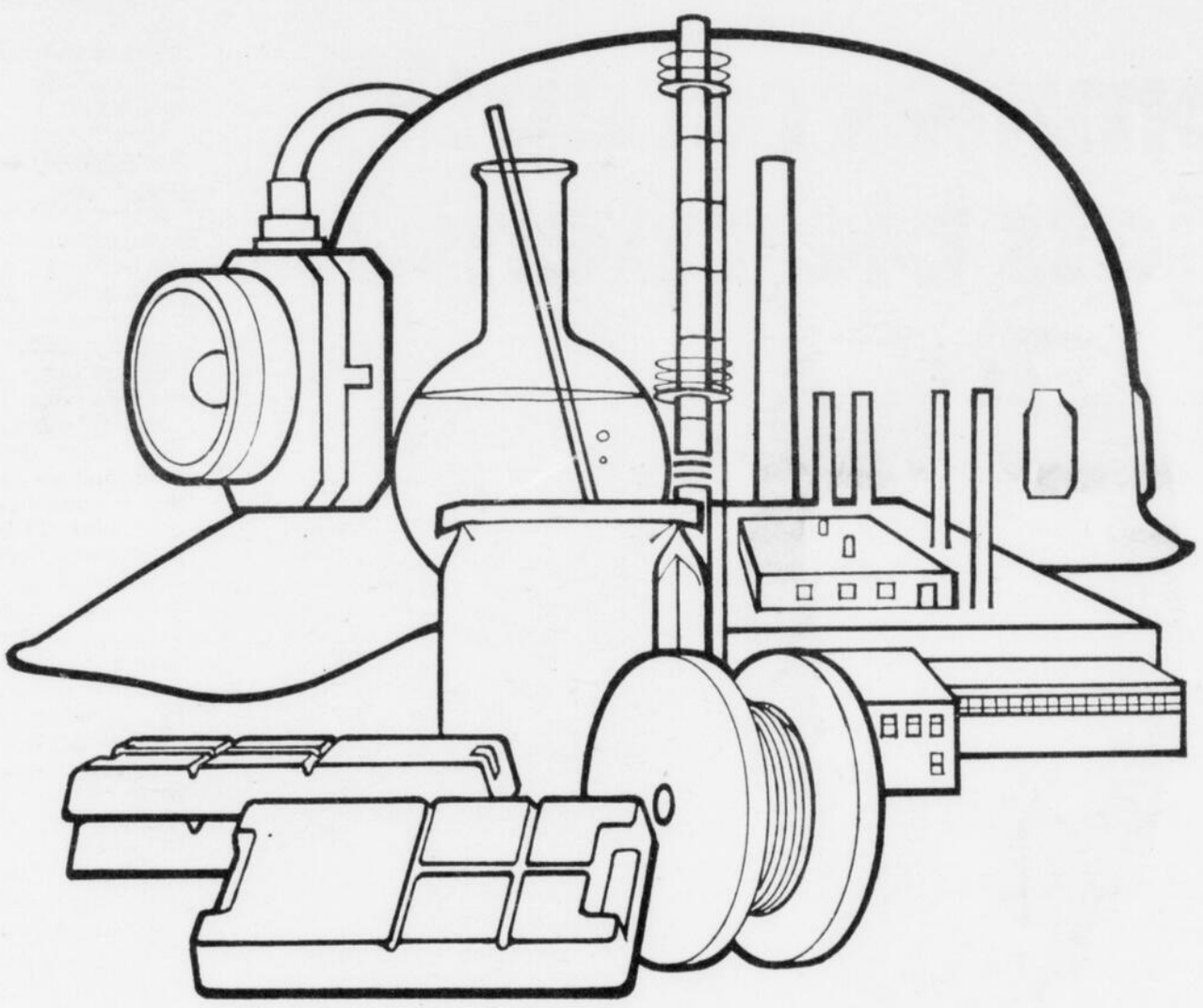

Noranda au Québec.

À l'origine, Noranda s'est établie au Québec par des mines. À Noranda, à Murdochville, dans la péninsule gaspésienne et à Matagami. Il n'est pas étonnant qu'on nous associe surtout aux mines.
Pourtant, même si cela est encore vrai de nos jours, notre activité au Québec est beaucoup plus diversifiée. En effet, Noranda au Québec a des usines de smeltage, d'affinage et des exploitations manufacturières qui fabriquent une gamme variée de produits. C'est également le Centre de recherche Noranda à Pointe-Claire, au service de toutes les filiales du Groupe au Canada.
Noranda c'est, enfin et surtout, près de 8 000 Québécois qui touchent plus de 125 millions de dollars en salaires annuellement.
Noranda au Québec: un groupe bien de chez-nous.

noranda
Nous sommes d'ici.

La situation économique

Intro ou "chapeau"

Claude Picher
Chroniqueur de la section Economie et Finance au quotidien La Presse

Le Québec aborde les années 80 avec un atout considérable et un handicap majeur.

Dans la colonne positive, l'hydro-électricité, abondante, inépuisable et de moins en moins coûteuse par rapport aux autres formes d'énergie, réduit de beaucoup la dépendance énergétique des Québécois.

Dans la colonne négative, une évolution démographique qui, à moins de renversement imprévu, se dirige vers un effondrement dramatique et diminuera d'autant la force relative des Québécois au sein de la Confédération.

La province, assez remarquablement, a déjoué les prévisions pessimistes de certains économistes et politiciens au cours des années 70. Et cela, même après l'élection du 15 novembre 1976, alors que les pires calamités étaient sensées s'abattre sur son économie. Elle termine la décennie avec des secteurs "mous" qui commencent drôlement à se "durcir", avec des petites et moyennes entreprises dont la vitalité étonne le reste du Canada, avec des institutions financières qui soutiennent fort bien la comparaison avec le Canada anglais.

Parce que, qu'on le veuille ou non, ce sont les libres forces du marché qui, ajoutées aux ressources naturelles d'un territoire et au dynamisme de ses habitants, déterminent son degré de prospérité.

L'Ontario, qu'on ne peut certes pas considérer comme un nid d'incertitude politique, a connu une pire décennie que le Québec, et affronte les années 80 avec autant, et probablement plus d'appréhensions.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, il y a déjà 30 ans, n'a guère soulagé ses problèmes économiques; depuis sa création en 1969, le MEER a fourni plus de subventions per capita à l'Alberta qu'à Terre-Neuve.

Le Québec, en ce début des années 80, paraît en aussi bonne santé que les autres sociétés industrielles. Tout compte fait, il s'est bien tiré de la difficile décennie qui a pris fin. Au cours des dix prochaines années, il a de bonnes chances de répéter, voire même d'améliorer cette performance.

Entre la saine gestion publique et les impératifs électoraux

(Suite de la page 5)

population, toujours plus gâtée et plus exigeante. Il faut s'attendre à ne pas profiter de services accrus et d'une meilleure qualité des services actuels, "faute de personnel". Cependant, pour appliquer une telle politique, il faut des administrateurs fermes. Tiens! Au passage, M. P.E. Trudeau déclarait, il y a une dizaine d'années, qu'il couperait 25 000 emplois dans la fonction publique fédérale. Aujourd'hui, on en compte 100 000... additionnels.

A Québec une réussite

Le gouvernement qui, en toute objectivité, aura réussi à tenir son pari est celui du Québec. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, avec qui tous les ministres ferraillent pour obtenir davantage de crédits, a graduellement, depuis quatre ans, ralenti la croissance des effectifs publics pour finalement atteindre le chiffre "0" cette année.

La proposition 13, le précédent californien, a eu son effet de choc et aujourd'hui encore, elle constitue une espèce de traumatisme dans l'esprit des administrateurs publics, coincés entre la rationalité d'une saine gestion et les impératifs électoraux, des impératifs cycliques qui prennent habituellement le dessus de quatre ans en quatre ans.

ASSURANCE-
AUTOMOBILE-HABITATION

Protection sur la route, à la maison

L'expérience et la compétence de la Compagnie d'Assurances Générales Bélair en sont la meilleure garantie.

Faites affaires directement avec nous

Obtenez ainsi une indemnisation plus rapide et des primes généralement moins élevées avec modalités de paiement flexibles.

Pour automobiles, maisons et commerces

Nos conseillers peuvent vous dresser un plan d'assurance adapté à vos besoins spécifiques en vous offrant une protection complète et vraiment avantageuse. Appelez-nous. Nous avons plus de 30 succursales dont une près de chez-vous pour mieux vous servir.

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
270-9111

CHÂTEAUGUAY – 243 C, boul. d'Anjou
CHOMEDEY (LAVAL) – 1170, boul. Curé Labelle, suite 120
DOLLARD-DES-ORMEAUX – 4315, boul. St-Jean (Centre Commercial Shakespeare)
DUVERNAY (LAVAL) – 3131, boul. de la Concorde, suite 204
GREENFIELD PARK – 200, boul. Churchill
LONGUEUIL – 2884, Chemin Chambly
MONTRÉAL – 5455, rue St-André
MONTRÉAL – 5707 est, rue Sherbrooke, suite 201
MONTRÉAL-NORD – 4995, boul. Léger
REPENTIGNY – 176 A, rue Notre-Dame
VERDUN – 4241, rue Wellington
VILLE ST-LAURENT – 696, boul. Ste-Croix
CÔTE ST-LUC – 5486, Côte St-Luc

En toute assurance avec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR ASSURANCES GÉNÉRALES

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Expansion Économique Régionale | Regional Economic Expansion

Le MEER à la grandeur du Québec... et plus

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a consacré près de $1.8 milliard, depuis 1969, au développement économique du Québec.

- Subventions aux entreprises manufacturières: $438,1 MILLIONS
- Expansion de Sidbec: $30 MILLIONS
- Usine de pâte kraft blanchie à Saint-Félicien: $30 MILLIONS
- Études sur le développement industriel: $0,6 MILLION
- Réseaux routiers à proximité des centres industriels: $205,5 MILLIONS
- Parcs industriels et parcs de pêche: $82,6 MILLIONS
- Parc industriel de Mirabel: $8 MILLIONS
- Assainissement des eaux de la région de Montréal: $120 MILLIONS
- Développement touristique: $45,6 MILLIONS
- Équipements publics: $23,2 MILLIONS
- Exploitation des ressources forestières: $193,4 MILLIONS
- Modernisation de l'industrie des pâtes et papiers: $90 MILLIONS
- Assainissement des sols et remembrement des terres: $62 MILLIONS
- Routes d'accès aux richesses minières: $17,2 MILLIONS
- Infrastructures touristiques, communautaires et industrielles: $298,8 MILLIONS dont $116,8 MILLIONS sous forme de prêts
- Développement de l'est du Québec (FODER): $153,2 MILLIONS
- Aménagement rural et développement agricole (ARDA): $26,5 MILLIONS

Canada

MONTRÉAL
800, Place Victoria
Bureau 3704, C.P. 247
Montréal, Québec
H4Z 1E8
(514) 283-6721

QUÉBEC
Immeuble Claridge
226, av. Grande Allée est
Bureau 820
Québec, Québec
G1R 2J1
(418) 694-4670

RIMOUSKI
320, rue Saint-Germain est
Bureau 401
Rimouski, Québec
G5L 1C2
(418) 723-9426

ALMA
Plaza III
690, rue Sacré-Coeur ouest
Alma, Québec
G8B 6V4
(418) 668-3084

VAL-D'OR
Place du Québec
888, 3e Avenue
3e étage
Val-d'Or, Québec
J9P 5E6
(819) 825-5260

Le coefficient d'exportation du Québec tend à diminuer

Au retour de la saison froide, les aéroports de Dorval et de Mirabel deviennent le théâtre d'une "fuite massive de capitaux", hémorragie qui ne prendra fin qu'à la fin du printemps.

Les Québécois et Québécoises qui ont amassé quelques économies iront joyeusement les porter à l'étranger, là où le soleil est si invitant.

Le marché Canadien

Les échanges du Québec avec l'extérieur ne se limitent toutefois pas aux dépenses touristiques. Au contraire. Le Québec compte sur les marchés étrangers pour écouler une très forte proportion de sa production. Elle est d'environ dix fois supérieure à celle des Etats-Unis. Ces derniers exportent de 4 à 5 pour cent de leur PNB, pendant que le même rapport est de l'ordre de 35 à 40 pour cent au Québec, si on tient compte des exportations internationales et de celles qui sont expédiées dans les autres provinces.

Ainsi, avec un coefficient d'exportation tournant entre 35 et 40 pour cent son PNB, le Québec dépend largement de l'état de santé économique de ses principaux partenaires commerciaux: l'Ontario et les Etats-Unis.

Depuis 1970 toutefois, le coefficient d'exportation du Québec a tendance à diminuer pendant qu'il augmente au Canada et, de ce fait, la participation du Québec aux exportations canadiennes est moins significative. En 1974, entre autres, Québec n'a fabriqué que 16 pour cent des exportations canadiennes, ce qui est nettement disproportionné par rapport à la population et à l'infrastructure québécoises au sein du Canada.

Les matières brutes

La structure québécoise du commerce extérieur est encore moins diversifiée que celle du Canada. Il ressort très clairement que le Québec a été, est et semble vouloir rester un exportateur international de matières brutes ou semi-ouvrées.

Parmi les 25 produits d'exportation les plus importants, qui représentent environ les trois-quarts de toutes les exportations, près de 80 pour cent sont des produits primaires ou ayant subi très peu de transformations.

En outre, moins d'une vingtaine de grandes entreprises sont à l'origine de 65 pour cent des exportations québécoises et une seule de ces entreprises est sous contrôle d'intérêts québécois.

La plupart des grands exportateurs québécois sont des filiales de multinationales, surtout américaines et britanniques. Les exportations du Québec prennent surtout la route des Etats-Unis, toujours de plus en plus: par exemple, en 1965, la moitié des exportations s'acheminaient vers les Etats-Unis contre 62 pour cent ces dernières années. Le phénomène est inverse dans le cas du Royaume-Uni, où le pourcentage des exportations est passé de 15 (1965) à 8,5 récemment.

Les marchés étrangers

Sur le marché canadien, le Québec expédie surtout des biens de consommation qui totalisent près de la moitié des exportations manufacturières. Ces biens proviennent de l'industrie des aliments et boissons, du tabac, du cuir, du textile, de la bonneterie et du vêtement, ces derniers étant les secteurs mous que le gouvernement du Québec a voulu secourir en supprimant, totalement ou partiellement, la taxe de vente.

La survie de ces secteurs traditionnels dépend non seulement du marché canadien, mais aussi des politiques tarifaires qu'Ottawa peut modifier à sa guise. Rarement en fait-on la manchette, mais il demeure que souvent, le gouvernement fédéral doive relever le niveau des contingentements de textile et de vêtement, pour pouvoir écouler son stock de blé produit dans l'Ouest.

Une telle mesure n'aide pas la cause des industries québécoises, qui ont alors à concurrencer des produits importés en provenance de pays où la main-d'oeuvre est peu rémunérée, sans commune mesure avec les salaires consentis en Amérique.

En résumé, la structure québécoise du commerce extérieur présente plusieurs faiblesses.

Les exportations proviennent d'un nombre restreint d'entreprises étrangères et non québécoises. Les débouchés sont peu diversifiés. Enfin, conformément à l'orientation de la politique canadienne favorisant plutôt l'Ontario, le Québec est toujours un exportateur de matières premières qui lui reviennent sous forme de produits finis qu'il faut payer chèrement.

Le Québec doit rattraper un long retard

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, la croissance des échanges internationaux est devenue le coeur même du développement des pays industrialisés, mais au Québec on s'est traditionnelleent désintéressé de cette activité économique pourtant vitale.

Cette réalité est d'autant plus navrante que l'économie québécoise repose largement sur des capacités d'exporter. Contrairement à l'Ontario, l'unique province francophone de l'ensemble canadien a négligé de défendre ses intérêts à l'égard de la politique comerciale du Canada.

Un fait concret: le Québec s'est tenu littéralement à l'écart du débat relatif au ''Kennedy Round''. Il n'y eut aucune communication entre Québec et Ottawa, ni avant, ni pendant le déroulement de ces négociations qui ont duré de mai 1964 à l'été 1967. Cette date coincide avec la spectaculaire visite en territoire québécois du général de Gaulle.

Pourtant, les concessions alors consenties par Ottawa ont affecté lourdement plusieurs secteurs industriels fortement implantés au Québec.

Accords de Genève

Le Québec a d'ailleurs tout intérêt à ''protéger son butin'', car le Canada, à la fois industriel et agricole, source de matières premières et producteur de biens manufacturés, peut être amené à laisser entrer au pays des produits étrangers fabriqués à faible coût pour être en mesure de vendre, par exemple, son blé des provinces de l'Ouest.

Les négociations du GATT entamées à Tokyo en 1973 ont donne lieu, et c'était en somme la première fois, à une intervention soutenue de l'exgouvernement Bourassa et de l'actuel gouvernement québécois

Avec la signature des accords de Genève au printemps 1979, le Québec a réalisé des gains appréciables concernant l'exportation de machinerie, de produits oeuvrés de l'amiante, de lingots et produits d'aluminium, de produits forestiers, de whisky et de produits alimentaires.

Plus que jamais, le Québec doit se montrer vigilant dans les négociations relatives à l'exportation, s'il veut rattraper le long retard qu'il a accusé jusqu'à tout récemment.

Exportation des cerveaux

Évaluées en 1978 à $9 248 millions, les exportations internationales du Québec suivent un taux de croissance semblable à celui qu'on observe en Ontario, aux alentours de 12 pour cent.

Cependant, elles ont connu un taux de croissance inférieur à celui du Canada de 1970 à 1977, de telle façon que leur part est passée de 22,5 p.c. à 17 p.c..

En plus d'être fortement tributaire du marché américain et, bien sûr ontarien, le stock des exportations est passablement limité quant à la diversification.

Les dix premiers groupes de produits exportés comptent pour plus de la moitié de la performance québécoise sur les marchés extérieurs. Trois industries, papier, matériel de transport et première transformation des métaux, totalisent 65 p.c. des exportations manufacturières.

Services professionnels

Un seul objet de consolation apparaît à l'horison. Le Québec bénéficie largement de la vente à l'étranger de services professionnels spécialisés, notamment dans le génie-conseil. On évalue à environ $100 millions les ''exportations de cerveaux du Québec'' et, suivant une étude de la Corporation des ingénieurs du Québec, ces exportations seraient indirectement responsables de 15 p.c. des ventes totales de biens québécois à l'étranger.

Distribution et marketing

Une des raisons fondamentales de la faiblesse du Québec sur marchés étrangers réside dans le fait qu'on a été très lent à échafauder un système agressif de distribution et de mise en marché des produits destinés à l'exportation.

L'aide à l'exportation, parmi tant d'autres moyens d'action dans ce domaine, a longtemps été laissée à l'initiative du gouvernement fédéral.

On a tenté de combler ces lacunes ces dernières années, mais reste que les mesures spécifiques d'aide aux secteurs de la distribution et du commerce et au renforcement de la fonction marketing demeurent très peu développées.

Le gouvernement québécois en a d'ailleurs fait son objectif dans son énoncé de politique publié par le ministre d'Etat Bernard Landry qui soutient que, dans bien des cas, l'activité commerciale est motrice et entraîne le secteur de la fabrication.

Le commerce extérieur

Le capital étranger occupe une place stratégique au Québec

Les seules statistiques disponibles à Ottawa indiquent que toutes les provinces de l'Est, à partir du Québec, sont déficitaires dans leurs échanges extérieurs.

L'Ontario et l'Alberta, comme le démontre le tableau ci-contre, affichent par contre un rendement satisfaisant, le boum albertain étant attribuable à la crise énergétique, cela va de soi.

Mais ces chiffres ne tiennent compte ni des dépenses touristiques, ni des sorties de fonds au titre de paiements d'intérêts et dividendes.

Déficit québécois

En incluant ces secteurs, il semblerait que le solde des échanges du Québec avec l'extérieur serait passé d'un surplus hautement satisfaisant en 1970 à un déficit d'environ $2,5 milliards en 1977.

Ce montant représente entre 4 et 5 pour cent du PIB québécois. La demande extérieure du Québec est donc grandement créatrice d'emplois à l'étranger, aux États-Unis et en Ontario plus particulièrement.

Un tel déficit courant pourrait être considéré comme acceptable, si le Québec possédait une économique vigoureuse, avec un fort taux de croissance et un haut niveau d'emploi.

La réalité est tout autre: le taux de croissance réelle de l'économie n'est que de 3,3 pour cent en moyenne par année de 1973 à 1978.

Emprise étrangère

Ce n'est même plus un secret de polichinelle de dire que le capital étranger joue un rôle déterminant dans l'économie québécoise. C'est une évidence un peu brutale même.

Commerce extérieur, valeurs des livraisons manufacturières
(en pourcentage)

	Québ. franc.	canadiens	étrangers
aliments/boissons	34.5	31.4	34.1
tabac	-	13.9	86.1
caoutchouc	15.2	27.7	57.1
cuir	31.9	40.4	27.7
textile	7.3	56.1	36.6
bonneterie	12.3	70.1	17.6
vêtement	13	80.1	6.9
bois	72.4	25	2.6
meuble	45.5	44.6	9.9
pâtes/papiers	6.2	60.6	33.2
imprim/édition	46.2	49.7	4.1
métaux primaires	25.6	57.1	17.3
prod. métalliques	24.8	57.8	17.4
machinerie	13.6	9.8	76.6
matériel/transport	34.2	5.6	60.2
appareils électriques	3	49.6	47.4
prod. minéraux non métalliques	29.2	32.6	38.2
pétrole/houille	0.2	-	99.8
produits chimiques	6.1	5.7	88.2
divers	21.9	31.4	46.7
Total	21.5	38.9	39.6

Source: Industrie et Commerce du Québec

L'exploitation minière, les industries manufacturières les plus dynamiques et l'ensemble du secteur des services sont généralement sous le contrôle étranger.

Ainsi, plusieurs décisions d'importance échappent à l'influence des Québécois. Le clivage qui existe entre la "poignée de Québécois francophones" et les puissants anglophones à la tête d'entreprises au Québec est tel qu'il provoque une espèce de déséquilibre marquant profondément le développement économique.

Les chiffres les plus récents de Statistique-Canada, ceux de 1972, montrent que les étrangers ne contrôlaient alors que 8 pour cent du nombre des établissements manufacturiers au Québec. Mais ce même capital était responsable de 40,5 pour cent de la valeur des expéditions et de 44,6 pour cent de la valeur ajoutée.

Un simple parallèle avec l'Ontario nous fait voir que le capital étranger, plus présent là-bas, contrôle 17,5 pour cent des entreprises et compte pour 61,8 pour cent des expéditions et 61 pour cent de la valeur ajoutée.

Secteurs productifs

Par ailleurs, une étude du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce démontre que les entreprises sous contrôle étranger dominaient, en 1974, les expéditions québécoises dans les industries du pétrole (99.8 p.c.), les produits chimiques (88.2 p.c.), le tabac (86.1 p.c.), la machinerie (76.6 p.c.), le matériel de transport (60.2 p.c.) et le caoutchouc (57.1 p.c.).

En outre, les entreprises étrangères comptaient pour une part des expéditions supérieure à 30 pour cent dans les industries des aliments et boissons, du textile, des pâtes et papiers, des appareils électriques et des produits minéraux non métalliques.

Il est donc aisé de constater que le capital étranger au Québec occupe une place de choix dans les secteurs les plus producteurs de l'activité économique.

Depuis plusieurs générations, d'éminents francophones ont déploré l'absence tragique des Québécois dans le milieu économique, absence expliquée par un désintéressement inquiétant pour ce type d'activités.

Progrès lents

Assez curieusement, les Francophones possèdent au Québec environ la moitié des établissements manufacturiers, lesquels ne génèrent toutefois pas même le quart des expéditions.

C'est donc dire que là où sont concentrés les Francophones, la demande canadienne et étrangère pour leurs produits n'est pas tellement forte.

Des progrès mineurs ont été observés avec l'avènement de la révolution tranquille, notamment dans l'industrie des véhicules de loisir, du caoutchouc et de l'imprimerie-édition. Mais ces progrès sont loin d'être satisfaisants pour rétablir une juste part du marché du commerce extérieur qui devrait revenir à la majorité québécoise.

GENDRON, NORRIS, OSLER
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
Membres des Bourses de Montréal, Toronto et Calgary
Membres de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières
800 ouest, boul. Dorchester, bureau 1525
Montréal, Qué. H3B 1X9
Tél.: (514) 879-1770 Telex 055-60213
MONTRÉAL GRANBY TORONTO CALGARY

Nordair:
La société aérienne dynamique au service des québécois depuis 33 ans.

Nordair fut incorporée en 1947 sous le nom de Boreal Airways Limited. Établie d'abord à St-Félicien, Comté de Roberval, elle a connu des débuts modestes: on n'y offrait qu'un service de nolisement avec un petit avion monomoteur équipé de flotteurs en été et de skis en hiver. Aujourd'hui, Nordair est devenue la seconde société aérienne régionale en importance au Canada. Son réseau de services réguliers comprend 22 destinations au Québec, en Ontario, au Manitoba, au États-Unis et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nordair exploite également un important service de vols nolisés vers le Sud. Son chiffre d'affaires s'est élevé à $118 millions en 1979.

Nordair est, au Canada, la société aérienne dont les activités sont les plus diversifiées. En plus des 1,055,750,178 passagers-milles parcourus pour ses services réguliers et pour ses services nolisés, la société possède un service de fret aérien imposant: 33 millions et demie de livres de fret transportées en 1979.

Nordair exploite également deux services contractuels importants: la reconnaissance des glaces dans l'Arctique ainsi qu'au dessus du golfe St-Laurent et de l'océan Atlantique, pour le compte du ministère fédéral de l'Environnement: le ravitaillement de 22 postes de la ligne de défense DEW dans l'Arctique pour le compte de l'Armée de l'Air Américaine.

Nordair exploite une flotte de 17 appareils dont dix Boeing 737 (le dernier ayant été mis en service en février 1980), deux DC-8, deux Electras L-188 et trois Fairchild FH-227.

Avec l'expansion considérable qu'elle a connue durant ces 33 ans, l'importance qu'elle a acquise dans l'industrie des transports aériens et la stabilité qu'elle a conservée dans sa situation financière, Nordair est devenue une véritable institution constituant un actif substantiel pour le Québec au service duquel elle s'est consacrée depuis sa fondation.

NORDAIR

Les ministères à vocation économique... les parents pauvres du budget

Un proche collaborateur de M. Jacques Parizeau avait raison lorsqu'il confiait l'autre jour que le ministre des Finances, en rédigeant son dernier discours du budget, l'a tellement remanié qu'il en avait des douleurs aux doigts.

De la même façon que la "folie olympique" sera une très lourde hypothèque pour les contribuables des générations actuelles et futures, la mise en place des "deux gros rejetons" de la révolution tranquille, le système scolaire et le réseau des affaires sociales, entraîne aujourd'hui et entraînera demain l'injection de sommes substantielles dans le cadre de l'administration des affaires du Québec.

Dans le cadre du budget 1981-81, par exemple, on consace à ces deux chapitres plus de $10,1 milliards sur une enveloppe globale de $17,1 milliards, soit près de 60 pour cent d'un total qui comporte une prévision déficitaire de $2,3 milliards.

Peu d'argent pour l'économie

Dans de telles ciconstances, il ne doit pas être aisé, pour les ministres soucieux du développement économique, d'aller défendre leurs dossiers devant le "grand argentier" Parizeau, autour de la table du Conseil du trésor.

D'ailleurs, plus souvent qu'autrement, le président de ce vénérable organisme sabre dans les demandes sans cesse répétées de ses collègues des ministères à vocation économique, à moins qu'il ne s'agisse de grands projets nationaux, comme la nationalisation de l'amiante ou la poursuite des travaux de la Baie James.

Les trois principaux ministères à vocation économique: l'agriculture, l'énergie et l'industrie, recueillaient pour l'exercice 80-81 une somme globale de $671 millions sur un budget de $17 150 millions, soit une proportion de 3,90 pour cent des dépenses budgétaires. On est loin des $5 159 millions consacrés aux Affaires sociales ou des $5 030 millions versés à l'Éducation.

Une telle orientation limite le développement. L'État distribue la richesse avant qu'elle ne soit produite. Politiquement, c'est rentable; économiquement, c'est néfaste. Depuis toujours, le gouvernement québécois pratique une parcimonie inexplicable à l'égard de ces trois ministères à vocation économique.

Le lecteur peut s'en rendre compte en scrutant le tableau reproduit sur les dépenses budgétaires des cinq dernières années. La transformation en pourcentage des sommes accordées aux trois principaux ministères économiques est assez révélatrice. 3,9 pour cent des dépenses budgétaires sont consacrés à l'économie. Cette proportion comprend les salaires et traitements des fonctionnaires de ces ministères, lesquels représentent près de la moitié des budgets.

Il est tout de même curieux de remarquer, à la lecture du dernier budget, qu'il est plus onéreux de soutenir le ministère du revenu que de pourvoir aux besoins de financement des six plus importantes sociétés d'État. Sidbec, la SGF, la Société nationale de l'amiante, SOQUEM, SOQUIA et SOQUIP exigent en 1980-81 un capital-actions et une mise de fonds de $140 millions et, de ce montant, environ la moitié va à Sidbec qui n'est pas encore rentable.

Au revenu, les crédits dépassent les $169 millions, soit davantage que les $134,1 millions du MIC.

Le coût du fonctionnarisme

Dans l'ensemble des ministères, la fonction publique "bouffe" plus de la moitié du budget pour rémunérer ses nombreux employés, Pour l'année 1980-81, près de $9 milliards sur $17,1 milliards serviront à "meubler" la masse salariale des serviteurs de l'État.

Pour cette année seulement, il en coûtera à la collectivité québécoise $657 millions additionnels sous forme de salaires et $104 millions de plus au chapitre des avantages marginaux.

Heureusement que le ministre Parizeau a limité les dégâts, comme il l'affirmait au lendemain de la dernière ronde des négociations dans les secteurs public et parapublic. Sinon, on aurait pu parler de $1 milliard de plus pour couvrir les augmentations salariales et l'amélioration des bénéfices marginaux.

Gratter les fonds de tiroirs

Pour boucler son budget, le titulaire des Finances ira jusqu'à "jouer à la police" dans le milieu des prestataires d'aide sociale qui, selon lui, fraudent l'État de $40 millions. Cette manoeuvre s'inscrit dans le cadre global de l'opération qui vise à récupérer toutes les sommes dues au gouvernement et à limiter les abus de toute nature.

Il y a certes en cette opération un souci de saine gestion administrative, mais aussi et surtout une "obsession" de vouloir ne rien perdre, parce qu'on a besoin de toutes les miettes pour confectionner un budget. Depuis qu'il est à la barre des finances au Québec, le ministre Parizeau est en train de se bâtir une solide réputation de "gratteur de fonds de tiroirs", réputation qui risque de le suivre jusqu'à l'âge de sa retraite.

Des considérations politiques

Par delà toutes considérations, il en existe une qui revient inlassablement dans l'esprit de tout gouvernement et que certains qualifient de "considération électoraliste". Le peu d'attention que le gouvernement accorde à l'économie découle du faible intérêt de la population envers le développement économique.

Proportion des dépenses par ministère à vocation économique

	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81
Agriculture, pêcheries et alimentation	1,96	1,95	1,92	1,82	1,95
Energie et ressources	0,93	1,04	1,18	1,17	1,17
Industrie, commerce et tourisme	0,86	0,88	0,86	0,77	0,78
Les trois ministères	3,75	3,87	3,99	3,76	3,90

Il est évident qu'un gouvernement, quel qu'il soit, adopte à sa façon le leitmotiv "pourvu que ça dure" et la meilleure façon de faire durer le pouvoir est sans contredit d'alléger le fardeau fiscal des contribuables.

En son dernier budget, le inistre Parizeau a autorisé une

(Suite à la page 16)

Les ministères à vocation économique... les parents pauvres du budget

Gouvernement du Québec
Dépenses budgétaires par ministère
(en millions de dollars)

Ministères	1976-1977	1977-1978	1978-1979	Résultats préliminaires 1979-1980	Prévision 1980-81
Affaires culturelles	43,0	58,8	69,0	70,5	86,3
Affaires intergouvernementales	21,7	30,1	36,6	41,8	46,4
Affaires municipales	194,9	238,2	304,3	353,7	495,4
Affaires sociales	3 473,93	3 802,8	4 284,8	4 743,0	5 159,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	211,1	235,4	258,1	274,1	336,1
Assemblée nationale	21,9	26,1	31,2	33,6	37,7
Communications	69,7	80,8	95,7	113,2	132,1
Conseil exécutif	55,8	86,6	85,6	103,8	102,4
Conseil du trésor	2,6	3,1	4,0	5,3	6,3
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	11,5	14,9	18,7	22,6	26,4
Education	2 999,6	3 449,2	3 662,3	3 923,2	5 030,2
Energie et Ressources	100,5	126,9	159,0	177,7	201,3
Environnement	30,7	40,7	48,0	61,7	71,7
Finances	552,5	665,4	796,3	943,1	1 223,5
Fonction publique	90,7	98,0	117,8	468,8	565,4
Immigration	10,2	11,4	13,6	18,4	22,7
Industrie, Commerce et Tourisme	93,4	107,5	116,6	116,4	134,3
Justice	317,2	321,4	360,5	403,1	460,8
Loisirs, Chasse et Pêche	115,5	157,0	159,1	180,3	186,1
Régie de l'assurance-maladie du Québec	603,8	705,2	787,0	915,9	940,0
Revenu	453,1	481,2	586,5	474,3	169,2
Transports	1 038,1	1 060,5	1 137,4	1 233,9	1 312,3
Travail et Main-d'oeuvre	59,2	61,7	70,5	108,3	120,9
Travaux publics et Approvisionnement	146,2	182,4	215,4	248,3	283,5
Total des dépenses budgétaires	**10 716,8**	**12 043,3**	**13 398,0**	**15 035,0**	**17 150,0**

N.B. Les dépenses budgétaires sont présentées selon la structure des ministères en vigueur le 31 décembre 1979.

(Suite de la page 15)

baisse d'impôt applicable à tous de l'ordre de trois pour cent. Cette mesure de $250 millions gruge d'autant la mince marge de manoeuvre dont peut jouir le grand comptable de l'Etat. Mais c'est d'abord ce que l'électorat désire: le contribuable québécois est le plus imposé à travers le Canada.

Déjà, dans ce même ordre d'idées, le ministre Parizeau s'est engagé à appliquer dans son prochain budget 1981-82 la fameuse mesure relativement à l'indexation des tables d'impôt. Cette mesure devrait coûter $48 millions.

Le "trou" de $500 millions

Tous ces "cadeaux", à la fin, empêchent une action vigoureuse dans le secteur économique, faute de fonds disponibles que l'on trouve toutefois pour les affaires sociales et l'éducation.

Un effort louable au niveau de la taxe de vente abolie sur les meubles, textiles et vêtements semble suffire pour satisfaire la demande populaire.

Cependant, en dépit de l'échéance référendaire qui approchait au moment du discours du budget en mars dernier, le titulaire des Finances a décidé de donner le coup de barre qui s'imposait pour assainir les affaires publiques.

Il a d'abord consenti $210 millions pour corriger les vices comptables enregistrés par les commissions scolaires, vices dont les coûts s'élèvent en tout à $500 millions. Voilà donc une mesure qui n'a rien pour plaire à l'électorat et qui n'a rien non plus pour faire progresser la situation économique du Québec!

Une autre tranche de $240 millions ira aux commissions scolaires pour compenser les pertes découlant de la vaste réforme de la fiscalité municipale. Les administrations locales ont maintenant plein pouvoir de taxation, mais les commissions scolaires en paient le prix.

C'est ainsi qu'elles doivent désormais s'en remettre au bon vouloir de l'Etat pour pouvoir obtenir les deniers nécessaires à leur administration.

M. Parizeau, en bon administrateur, a aussi "gelé" $110 millions pour combler le déficit actuariel provoqué par les gouvernements précédents à l'égard du fonds de pension des employés de l'Etat.

L'ex-ministre Rodrigue Tremblay disait, en marge du discours du budget: "ces déboursés ne sont pas tellement créateurs d'emplois". Il avait bien sûr raison, mais les "négligences" du passé ne donnaient guère le choix au ministre des Finances, à moins que...

On a aussi décidé de faire du rattrapage dans trois secteurs vitaux de la vie quotidienne des administrés: l'épuration des eaux, le transport en commun et le logement. Il était d'ailleurs temps d'améliorer tangiblement la qualité de la vie des Québécois, question qui a déjà fait le thème de plusieurs gouvernements antécédents.

Des milliards

Au chapitre de l'épuration des eaux, le présent budget prévoit une dépense de $140 millions, essentiellement pour corriger des situations qui auraient dû l'être avant aujourd'hui.

Auparavant, on y allait au compte-gouttes, avec des mesures qui ressemblaient à des cataplasmes.

Maintenant, on tient à prendre le taureau par les cornes et à enrayer le malaise de la pollution des eaux au lieu de le léguer en héritage aux générations à venir.

Dans l'organisation du Transport en commun, il faut reprendre le temps perdu et agir vigoureusement, surtout que la crise énergétique n'a pas fini de faire ses ravages. A ce niveau, le Québec investira près de $200 millions, $193,5 millions pour être précis, afin d'aider les régions, en particulier celle de Montréal, à se doter d'une infrastructure qui ait de l'allure.

Pour ce qui est du logement, le diagnostic est le même. Le gouvernement québécois délaissera toutefois la construction classique de HLM pour favoriser davantage la restauration et l'amélioration des conditions d'habitation.

Pour répondre à ces objectifs, M. Parizeau a mis de côté $37 millions pour l'année 1980-81. De cette somme, une partie sera consacrée à une prime d'allocation-logement destinée aux personnes âgées qui, au lieu de faire le pied de grue à la porte des foyers pour vieillards, seront capables avec cette prime de demeurer dans leur logement.

Si l'on fait l'addition du coût de ces trois programmes, épuration des eaux, transport en commun et habitation, on arrive à près de $300 millions, pour l'année financière en cours.

Mais il restera encore des milliards de dollars à injecter dans ces trois secteurs d'activités au cours des quelques années qui viennent, a précisé le ministre Parizeau. Avec de telles déclarations, on voit mal comment l'Etat saura faire mieux que maintenant dans les milieux qui sont considérés comme les moteurs de l'économie... Ce qui est essentiel est relégué au second plan.

Le journal des AFFAIRES

VOUS OFFRE CHAQUE SEMAINE

- le profil d'une entreprise qui réussit
- des commentaires économiques
- un programme d'aide à l'entreprise
- l'inventaire des revues d'économie
- l'analyse du marché boursier
- le mot de l'actuaire
- la situation économique
- les entreprises qui se développent
- à travers le monde
- la gestion d'une entreprise

UN MAGAZINE GRATUIT

Des heures de lecture agréable avec SIC, le magazine des Affaires, offert gratuitement à tous les abonnés du journal.

3 SUPPLÉMENTS GRATUITS

Trois dossiers économiques vous parviennent chaque année: finance et développement, le développement industriel, le vrai visage du gouvernement.

NE TARDEZ PAS. POSTEZ VOTRE ABONNEMENT DÈS CE JOUR.

$16.00 pour 55 numéros. $25.00 pour 110 numéros.

Le Journal des Affaires 385 boul. Lebeau, St-Laurent, H4N 1S2

☐ Nouvel abonné
☐ Renouvellement, numéro _____
☐ Ci-joint mon chèque
☐ VISA ☐ master charge
numéro_____

Entreprise .....
Nom .....
Fonction ..... Profession .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Type d'entreprise .....

Dans l'épargne québécoise, il existe un paradoxe et un cercle vicieux

Le Québec, malgré tous les instruments que la révolution tranquille lui a laissés en héritage, semble avoir beaucoup de peine à renverser cette tendance qui le confine à être un exportateur de capitaux.

Un examen des institutions financières québécoises et du financement des entreprises nous amène à dégager trois conclusions: la faible participation des Québécois francophones au contrôle des institutions financières, le déclin de Montréal comme centre financier et les difficultés de financement des entreprises autochtones.

Le contrôle étranger, au sens québécois du terme, est frappant.

Peu de pays modernes et industrialisés seraient disposés à accepter une telle situation.

Les entreprises financières

Mais, observation étonnante qui vient à l'encontre de la croyance populaire, c'est dans le secteur bancaire que ce contrôle se manifeste le moins. Environ la moitié des actifs bancaires sont contrôlés par des institutions québécoises. C'est principalement attribuable à la présence relativement forte du Mouvement des caisses Desjardins qui, avec la création récente de sa caisse centrale, a franchi une étape importante dans son évolution.

En fait, les Caisses pop viennent d'entrer de plain-pied dans le respectueux club des ''grandes banques''. Leur apport à la vie économique québécoise, jugé encore insuffisant par certains, ne peu que croître dans les années à venir.

Dans les autres secteurs, les entreprises étrangères contrôlent près de 90 pour cent des actifs des sociétés de fiducie, 95 pour cent des fonds mutuels et 70 pour cent de l'assurance-vie et de l'assurance générale. Ces chiffres, en soi, définissent clairement ce coin du paysage économique et financier du Québec.

Les multinationales

L'importance des entreprises multinationales, par contre, a fait naître un étrange paradoxe sur le territoire québécois.

Ces entreprises sont, pour la plupart, des filiales à part entière, au sens canadien du terme, d'entreprises étrangères. Leurs actions ne sont pas cotées en bourse.

Il est alors impossible à l'épargnant québécois de tirer avantage du rendement croissant des activités de ces filiales multinationales implantées au Québec et, par conséquent, de contribuer et de profiter de la croissanoe économique de son propre milieu.

Le déclin de Montréal

Il est là le paradoxe. Le Québécois, s'il veut s'impliquer dans ces multinationales, doit acheter des actions de la société-mère, bien sûr établie à l'étranger.

Entretemps, le déclin de Montréal comme place financière d'envergure s'est manifesté au profit de la ville ''rivale'', Toronto

Cette question a d'ailleurs soulevé beaucoup de discussions et d'études en marge du débat sur la fuite des sièges sociaux.

Il n'y a rien de surprenant au fait que les sièges sociaux préfèrent Toronto à Montréal. Maintenant ils privilégient davantage l'Ouest pétrolifère au détriment de Toronto. Ces déplacements de Montréal vers Toronto se sont amorcés vers 1951, avec le déménagement à Toronto du siège social d'une compagnie d'assurance-vie. C'est près de 30 ans avant la décision de la Sun Life, décision prise dans un contexte politique un peu particulier...

Les sièges sociaux s'établissent près de leur marché principal qui est devenu Toronto. Cette tendance devrait se perpétuer, à moins que...

Risques plus grands

Mais ce déclin n'en comporte pas moins des conséquences néfastes sur le développement économique québécois. Quand une institution financière prête des fonds, elle évalue les risques, cela va de soi. Or, les évaluateurs ont tout naturellement tendance à favoriser ce qu'ils connaissent le mieux, c'est-à-dire leur entourage immédiat, Toronto, en l'occurrence.

C'est pourquoi, vu de Toronto, les risques sont généralement plus élevés au Québec ou dans les Maritimes qu'en Ontario. Et ceci dit en faisant totalement abstraction du climat politique actuel...

Le financement

Finalement, il est connu que la petite et moyenne entreprise est souvent contrôlée par une famille ou une poignée d'associés. Dans le cas d'une PME en pleine expansion, d'une PME qui a besoin de fonds pour se développer davantage, les affaires se compliquent.

Les outils de financement, dont la Bourse, lui sont patiquement interdits, car les financiers considèrent le projet trop hasardeux et ne sont pas intéressés à investir dans une semblable ''aventue''.

La mentalité est telle, selon plusieurs économistes, que la dépendance marquée envers les Etats-Unis fait penser aux financiers, consciemment ou non, que si l'idée était bonne, les Américains y auraient songé avant la PME du Québec.

Cette PME pourrait aussi appuyer son expansion sur les exportations, mais elle ne possède pas le réseau de distribution nécessaire pour mener une lutte sérieuse aux entreprises concurrentes. Il en découle que plusieurs projets sont abandonnés, faute de financement.

C'est cette lacune qu'on a voulu corriger, au moins en parties avec la céation des SODEQ, ces nouvelles institutions financières devant offrir aux PME le capital de risque si difficile à obtenir par les voies conventionnelles.

Malheureusement, il arrive encore trop souvent qu'une PME, plutôt que d'accéder au rang de grande entreprise, ce qui est loin d'être facile, décide tout simplement de se laisser ''bouffer'' par un concurrent plus gros.

Le cercle vicieux

Dans la plupart de ces ''take-over'', la source émane de difficultés de financement pour des projets d'expansion. On en arrive à un cercle vicieux. La majeure partie des épargnes québécoises sont drainées dans des institutions financières, dont les centres de décision sont à l'extérieur du Québec. Ce sont ces mêmes institutions financières qui décident d'avancer ou non l'argent nécessaire au développement de la PME québécoise, après avoir fait l'évaluation des risques.

C'est ainsi que l'épargne québécoise revient dans une bonne proportion sous forme d'investissements étrangers...ou ne revient jamais.

Pour rompre ce cercle vicieux, il faudra favoriser l'essor d'institutions québécoises comme les Caisses pop et les Caisses d'entraide économique, créer des institutions comme les SODEQ et encourager nos sociétés financières autochtones, pour récupérer l'épargne québécoise et contribuer au développement du Québec avec l'argent d'ici. Cet objectif, le gouvernement actuel du Québec l'a toujours eu en tête. Il a d'ailleurs exploré plusieurs avenues dans ce sens dans ''Bâtir le Québec''.

TOUS LES AVANTAGES DE MONTREAL! ET QUELQUES AUTRES EN PLUS...

- Pleine éligibilité aux octrois du M.E.E.R.*
- Amplement de terrain à coûts minimes
- Nous construisons pour vous
- Main-d'oeuvre stable
- Les coûts d'opération d'une ville de Province
- Le commissariat offre une assistance complète et efficace
- 30 minutes du Centre-ville de Montréal

*25% des coûts de capital pour tout projet industriel de $100,000 et plus.

LES PARCS INDUSTRIELS DE LA RÉGION
ST-JEAN
ST-JEAN SUR RICHELIEU
ST-LUC
IBERVILLE

861-3397

Étienne Héroux
Commissaire Industriel
188 Nord Jacques Cartier
St-Jean sur Richelieu
P.Q. Canada J3B 6T2

LE GROUPE SGF

contribue au développement économique du Québec

- Donohue Inc. et ses filiales
- Marine Industrie Limitée et ses filiales
- Cegelec Entreprises Inc. et sa filiale B.G. Checo International Limitée
- Forano Inc.
- Volcano Inc.
- Cegelec Industrie Inc. et sa filiale
- Sogefor Ltée
- Artopex Canada Ltée et sa filiale
- La Salle Tricot Limitée

Société générale de financement du Québec
680, rue Sherbrooke ouest, bureau 800, Montréal, Qué., H3A 2M7

Retour des Francophones sur le marché boursier

Le petit épargnant québécois francophone a été échaudé, surtout dans la décennie 1960, par des conseillers en placement aux objectifs plutôt douteux.

Nombre de petits salariés, sûrs d'être sur la route du Klondike des valeurs boursières, ont naïvement écouté les "conseils" de courtiers, pour se lever un bon matin avec la désagréable surprise d'avoir perdu tout leur avoir ou presque.

Mais pourquoi observe-t-on si peu d'investisseurs privés francophones, détenteurs d'actions en bourse? La réponse vient d'elle-même.

Tous les petits épargnants, victimes des "vautours" qui, aujourd'hui, ont été liquidés par la Commission des valeurs mobilières, ont été prompts à convaincre, qui un frère, qui une belle-soeur, qui un voisin, de ne jamais investir "dans ce monde de rapace que représente le marché boursier". Courtiers de mauvais goûts et charlatans ont longtemps fait bon ménage. Leur dénominateur commun: le profit à n'importe quel prix.

Ce qui est désolant, c'est que les pauvres salariés qui ont confié leur "fortune" aux courtiers maintenant disparus n'avaient aucune notion, aucune connaissance du marché boursier.

On leur faisait miroiter l'éden économique à partir de stocks baroques, habituellement émanant de compagnies lointaines, comme en Afrique du sud ou aux "Iles du soleil constant".

M. René Jarry, vice-président de la maison Grenier et Ruel de Québec, une maison fiable, sérieuse, qui recrute ses clients à 90 pour cent dans le bassin francophone québécois, confiait l'autre jour dans une entrevue: "Pendant ce temps-là, on avait l'air un peu "tarlot" d'offrir des actions de Bell Canada, alors que le taux de rendement des actions de compagnies-bidons était de quatre, cinq fois supérieur. Mais les gens ne comprenaient pas".

Quand ils l'ont compris, c'est lorsque leur argent s'était envolé comme un contingent d'outardes à l'automne. Sauf que leur épargne n'est jamais revenue, contrairement aux outardes.

Bourse canadienne: non merci!

Dans le milieu de la rue Saint-Jacques, on est loin de déplorer la disparition, il y a quelques années, de la bourse canadienne, dont l'absence de règles rigoureuses, destinées à protéger le petit investisseur, prêtait flanc à toutes sortes d'abus.

Des maison comme L.G. Forget ou Bouchard et cie s'étaient taillé des réputations non enviables et il aura fallu, au début des années 1970, un resserrement des contrôles de la Commission des valeurs mobilières pour éliminer de la circulation ces maisons "spéculatives".

Pendant tout ce temps, on a remarqué une baisse dramatique du nombre de petits investisseurs francophones, une baisse qui devait d'ailleurs affecter la Bourse de Montréal, elle-même victime des effets de la "catastrophe" de la décennie 1960. Toutefois, depuis trois ou quatre ans, on sent que le petit investisseur revient au marché boursier. La confiance semble maintenant rétablie. Mais ce retour, si sensible soit-il, s'effectue lentement, à mesure que tombent les préjugés défavorables à l'égard de la bourse, préjugés d'ailleurs renforcés par de mauvaises expériences réelles.

A noter au passage que les anciens stocks douteux de la Bourse canadienne ont eu tendance à prendre le chemin de Vancouver. Pour une raison fort simple: incapables de se qualifier aux bourses de Toronto et de Montréal, ils sont acceptés à la Bourse de Vancouver.

L'épargne-actions

Cependant, les courtiers montréalais se rendent vraiment compte depuis très peu de temps des effets bénéfiques du programme d'épargne-actions appliqué par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans son avant-dernier budget.

Ce programme avait soulevé au départ un certain scepticisme dans le milieu de la finance, mais il parait maintenant indéniable que l'épargnant moyen, n'eût été de cette idée du ministre Parizeau, n'aurait pas dirigé ses économies vers le marché boursier. On en a des preuves presque quotidiennement dans les maisons de courtage.

Le programme d'épargne-actions profite davantage aux jeunes professionnels, disposant de quelques milliers de dollars et aux allures plutôt conservatrices. En d'autres termes, le programme de M. Parizeau semble avoir été fait sur mesure pour eux.

Comportement latin

Néanmoins, il faut tout de même l'avouer, avec ses antécédents latins, le Québécois francophone n'est pas naturellement porté vers l'austère monde de la finance. Son comportement ne correspond pas nécessairement aux exigences de ce milieu. Par exemple, pour employer une image précise, l'anglophone va dire: "J'investis à la bourse", tandis que le francophone lancera plutôt: "Je joue à la bourse".

Il joue effectivement comme s'il s'agissait de parier à Blue Bonnet. Il veut être "winner" tout de suite et, sur les marchés boursiers, il sera surtout attiré par les stocks spéculatifs. Il aime le jeu, les loteries, sauf qu'à la bourse, on ne joue justement pas.

Ce comportement est surtout celui du très petit épargnant, désireux de faire fructifier une couple de milliers de dollars en un rien de temps. Les courtiers voient venir de loin ce type d'investisseurs et tentent, gentiment, de lui montrer l'abc des marchés boursiers. Si, par hasard ou autrement, un tel investisseur subit quelque perte, il sera alors porté à bouder le milieu boursier durant toute sa vie.

Les nouvelles générations, qui commencent véritablement à s'intégrer au monde des affaires et à la vie économique, adoptent une attitude totalement différente. Plus critiques, beaucoup mieux renseignés, rompus aux rouages de la finance, les jeunes et ceux qui suivront devraient se tailler une place au soleil... boursier.

Une conférence importante

La ville de Montréal sera le théâtre en septembre prochain de la sixième conférence inter-américaine des organismes d'Etat rattachés au commerce des valeurs mobilières.

Une première à Montréal, au Québec, au Canada et aussi en Amérique du Nord, car les cinq conférences précédentes se sont tenues jusqu'à maintenant au sud des États-Unis qui, incidemment, seront les hôtes de la huitième conférence en 1982.

Pas moins d'une quinzaine de pays de toute l'Amérique participeront à cette conférence 1980, avec environ 70 congressistes et plusieurs observateurs de la CEE, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient.

Le thème majeur: le libéralisme du marché boursier ou, en termes plus concrets, comment réglementer ce marché? L'organisation de cette vaste entreprise a été confiée à M. Gérald Lacoste, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, qui a déjà participé à des réunions de ce genre, dont la dernière l'an passé à Rio de Janeiro.

lamellage

sur bobines d'acier

Finis simili-bois, simili-cuir, textures et motifs intrigants. Le lamellé étampé, dessiné, plié, roulé ou joint reste en place tout au long de la fabrication.
Pour les bobines d'acier lamellées, pré-peintes ou électro-galvanisées, fiez-vous à Metal Koting.

METAL KOTING
CONTINUOUS COLOUR COAT LIMITED
(416) 743-7980

Brochures couleur offertes sur demande écrite.

1430 Martin Grove Rd., Rexdale, Ont., Canada M9W 4Y1

GREENSHIELDS INCORPORÉE

4 Place Ville Marie, Montréal

- Gestion de portefeuilles
- Analyse économique et financière
- Opérations sur le marché monétaire
- Distribution privée de titres
- Souscription et distribution d'émissions
- Planification financière pour les sociétés
- Membres des principales bourses canadiennes

Montréal Toronto
Brockville Burlington Calgary Edmonton Halifax Hamilton Kingston
Kitchener London Newmarket Niagara Falls Oakville Oshawa Ottawa
Pembroke Québec Saint John St. John's St. Thomas Sarnia Sorel
Sudbury Trois-Rivières Vancouver Victoria Welland Winnipeg Woodstock
New York Zurich Londres

Lincoln Continental

Les attraits d'une voiture vraiment exceptionnelle.

Le sedan quatre portes Lincoln Continental 1980.

Prix

Quand on songe à tous les attraits qu'offre la Lincoln Continental 1980, même son prix devient exceptionnel. Il s'agit d'une voiture aux lignes si élégantes, d'un luxe si somptueux et d'un style si raffiné que son prix (4 portes: $17,424*; 2 portes: $17,002*) en fait un achat ultra-avantageux. Cette valeur assurera la satisfaction tant du propriétaire que des passagers.

Luxe et habitabilité classiques sous une nouvelle taille réduite.

Tout en offrant des dimensions extérieures réduites dans l'ensemble sans nuire à son élégance distinctive, la Lincoln Continental continue à offrir tout l'espace et tout le confort propres à son nom. Moins longue, moins large, mais plus impressionnante que jamais. À la mesure des exigences des années 80. Pour les connaisseurs, le grand luxe de la Lincoln Continental 1980 représente un de ses attraits les plus exceptionnels.

À la fine pointe de la technologie

Au point de vue technologique, la Lincoln Continental 1980 est une des voitures les plus innovatrices de son époque. De nombreux perfectionnements techniques sont offerts en équipement de série et parmi le grand choix d'options, on retrouve un ordinateur de bord avec afficheur multimessage, un système d'ouverture des portes sans clé, une radio électronique à recherche de signal et une commande automatique pour sélecteur de faisceaux. Ces innovations techniques augmentent le plaisir de la conduite.

Économie de carburant

Grâce à son moteur V-8 de 5,8 litres et à sa boîte de vitesses à surmultiplicateur automatique en équipement de série, la Lincoln Continental 1980 offre une meilleure cote de consommation que le modèle 1979 (amélioration de 38% selon Transports Canada)... une performance exceptionnelle à la mesure des exigences d'aujourd'hui en matière d'économie d'énergie.

Ingénierie éprouvée

Le nom Lincoln Continental est synonyme d'une ingénierie d'avant-garde. Les modèles de cette année, axés sur l'économie de carburant, ne font pas exception à cette tradition. Les nouveaux systèmes de suspension et de direction améliorent la conduite et la tenue de route, comme vous pourrez le constater au volant d'une Lincoln Continental 1980. Une voiture vraiment exceptionnelle... une voiture ultra-avantageuse.

**Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Lincoln Continental; taxes provinciales et frais de transport et de manutention en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.*

Le coupé Lincoln Continental 1980.

CONTINENTAL

Ford

Faites une randonnée d'essai chez un concessionnaire Lincoln.

Un "duel" entre la bourse de Montréal et la CVM

Un important débat devrait confronter la Commission des valeurs mobilières du Québec et les "conservateurs" du marché boursier relativement à la fixation des taux de commission des courtiers.

La CVM, dont le président en tête, M. Gérald Lacoste, entend mener une lutte pour que le gouvernement québécois pemette la concurrence entre les courtiers, au lieu d'établir le même taux pour tout le monde.

La Bourse de Montréal souhaite au contraire maintenir des taux fixes, en se basant sur le fait que dans notre société, tous les secteurs de l'activité économique sont régis à partir d'une rémunération uniforme. Par exemple, les producteurs laitiers reçoivent tous le même prix, un prix uniformisé pour leur production.

Mais la CVM voit la situation d'un autre oeil. Elle profitera de la discussion entourant la prochaine refonte de la loi qui l'a elle-même créée pour faire avancer son point de vue auprès du législateur.

Si les législes arrivent à terminer la rédaction de cette importante législation prochainement, le ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, M. Guy Joron, parrain du projet, pourrait en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

M. Lacoste et ses proches collaborateurs s'appuieront surtout sur l'exemple des Etats-Unis pour tenter de convaincre les tenants de l'uniformisation des taux.

Car, depuis la libre concurrence entre courtiers américains, on a observé un rendement grandement accru de la majorité des maisons de courtage, entre lesquelles s'est créé un climat de saine émulation.

D'ailleurs, le rendement des maisons québécoises, sous contrôle francophone, est particulièrement faible, même négatif parfois. L'instauration d'une compétition vigoureuse sur le marché montréalais pourrait contribuer, croit-on, à les secouer dans le bon sens du terme.

Il conviendrait de surveiller de près ce "duel" entre la Bourse et la CVM. Le gouvernement est appelé à jouer le rôle d'arbitre dans ce différend. Il devra trancher dans le vif, à la suite des discussions autour du prochain projet législatif destiné à "rafraichir" les structures de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Nouvel empiètement fédéral?

Dans la cohue des dernières élections fédérales, qui ramenaient l'équipe Trudeau au pouvoir, et dans l'ombre de la campagne référendaire au Québec, il s'est produit à Ottawa un "dépôt de documents" de première importance.

Ce n'est pas malin. Cet avant-projet, longuement mûri, ne signifie rien d'autre que la création d'une Commission des valeurs mobilières au niveau pancanadien.

Car on y voit immédiatement la naissance d'une nouvelle duplication des gouvernements fédéral et provinciaux, duplication qui coûte déjà assez cher et qui, plus souvent qu'autrement, ne fait que semer la confusion.

Etudes coûteuses

Plus d'un ont déclaré en entrevue: "Pourquoi ajouter un autre palier de juridiction? Les choses vont relativement bien dans la structure actuelle. On n'y gagnerait pas avec une super-structure qui, de toutes façons, représente pour nous l'inconnu". Paroles de spécialistes de la "rue Saint-Jacques" !

Une chose est certaine. Le gouvernement d'Ottawa, vers le milieu de la décennie 1970, a réalisé plusieurs études, coûtant entre $3 et $4 millions au trésor public. Ces études visaient à créer une Commission des valeurs mobilières d'Ottawa.

A surveiller!

Des informations confidentielles font entendre que le gouvernement libéral a l'intention de saisir ses partenaires provinciaux, à l'occasion d'une conférence des onze premiers ministres, de son projet, qui est littéralement prêt à passer l'étape de la Chambre des Communes.

Au Québec en particulier, on n'est pas tellement enchanté de cette initiative fédérale. On est même en rogne dans certains milieux financiers. Pour une raison fondamentale: aucun "cerveau" québécois n'a été sollicité pour collaborer à l'étude fédérale.

Une équipe a installé 30,000 pi. ca. de tabliers de toits Atlas Turner en quelques jours au moulin de pâtes et papiers Boisé Cascade, dans le Maine, E.-U.

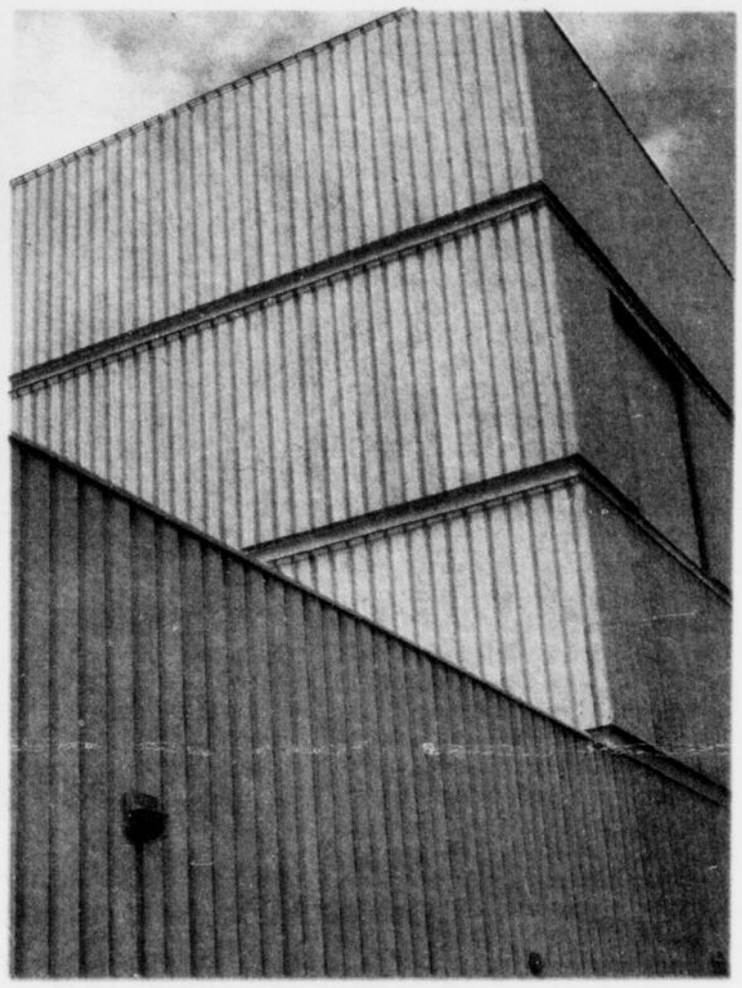

Panneaux Atlas Turner au centre O'Keefe à Montréal.

Tablier de toit de longue durée ATLAS TURNER et panneau pour charpente

Ne brûle pas! Ne pourrit pas; ne s'écaille pas!

Toiture de longue durée Atlas Turner: installation facile en tout temps ou réfection en toute saison sans fermeture d'usine; des centaines d'installations (dont certaines ont plus de 25 ans) sont encore en place.

Panneaux de longue durée Atlas Turner: minces, robustes, de couleur gris ciment, résistants à tous les climats, sans entretien; ne brûlent pas, ne pourrissent pas, ne s'écaillent pas; peuvent être coupés sur place, cloués et assemblés par une main-d'oeuvre non spécialisée.

Superbestos: panneaux incombustibles isolants à faible densité; **Apac:** panneaux de densité moyenne; **Densite et Sheetflextos:** panneaux rigides, de haute densité, surface lisse des deux côtés.

Les matériaux de construction Atlas Turner allient les meilleures qualités de la fibre d'amiante et du ciment Portland. Incombustibilité et imputrescibilité.

(Superbestos, Apac, Densite et Sheetflextos sont des marques de commerce enregistrées.)

ATLAS TURNER INC.

Téléphonez ou écrivez pour les spécifications sur les tabliers de toits ☐ Superbestos, ☐ Apac, ☐ Densite, ☐ Sheetflextos.

NOM: _____

FONCTION: _____

COMPAGNIE: _____

ADRESSE: _____

5600 Hochelaga, Montréal, Qué. H1N 1W1 / (514) 259-2531 / Telex: 05-828769
131 Brown's Line, Toronto, Ont. M8W 3S7 / (416) 259-9281 / Telex: 06-984512
P.O. Box 3278, Langley, B.C. V3A 4R6 / (604) 533-3611 / Telex: 04-365535

Signes de santé encourageants dans la PME québécoise

La tendance à la baisse des taux d'intérêt, que l'on observe ces dernières semaines, ajoute à l'optimisme de la PME québécoise qui partage, avec celle de l'Ontario, la première position au Canada. L'année 1979 a permis d'afficher une performance rarement égalée. En dépit de la récession américaine, 1980 devrait aussi constituer douze mois de prospérité et de croissance.

C'est ce que constatent l'ensemble des experts de la PME du Québec et du Canada.

Les industries selon la taille

Selon les derniers chiffres disponibles à Statistique Canada, le Québec comptait, en 1977, 9 020 entreprises manufacturières, dont près de 5 000 comptant de 5 à 49 employés et possédant des actifs de $200 000 à $1,5 million.

On dénombre aussi 1 563 moyennes entreprises, de 50 à 199 employés, avec des actifs variant entre $1,5 million à $6 millions.

Ces PME forment les trois quarts des manufactures québécoises. En outre, plus de 2 000 sociétés artisanales existent dont le nombre d'employés est inférieur à cinq et les actifs à $200 000. 350 grandes emploient de 200 à 499 personnes et possèdent des actifs de $6 à $15 millions. 145 très grandes entreprises embauchent plus de 500 personnes et leurs actifs sont supérieurs à $15 milliions.

En 1979, ces firmes ont connu une année exceptionnellement bonne et cette année, les affaires continuent de rouler aussi rondement.

La Banque Fédérale de développement

Comme exemple, à la Banque Fédérale de développement, on a accordé en 1979 plus de prêts aux entreprises du Québec que jamais dans son histoire, en une période où les taux d'intérêt atteignaient des sommets incomparables. C'est dire qu'on avait confiance à l'avenir, selon M. Guy-A. Lavigueur, dirigeant de cette société fédérale.

Les mauvaises créances ont eu tendance à se faire moins inquiétantes depuis 18 mois. Les affaires vont bien; cependant, quelques entreprises éprouvent des difficultés financières et s'adonnent, à l'occasion, à une certaine délinquance. A la BFD, 15 pour cent des firmes clientes effectuent leurs remboursements après l'échéance et près du tiers traversent des moments difficiles durant la période du prêt.

Chez RoyNat

Chez RoyNat, on note une nette amélioration sur le passé. En 1977, année financière qui se termine en avril 1978, les pertes touchaient environ 55 pour cent des prêts. L'année suivante, les pertes étaient ramenées à 35 pour cent et pour l'année qui s'est terminée en avril 1980, le taux de pertes tournait autour de 30 pour cent.

A travers ces expériences, on croit déceler au Québec un nouvel esprit d'entrepreneurship, assorti d'un vif intérêt qui se manifeste chez les étudiants pour l'économie, phénomène qui est plus vrai au Québec qu'ailleurs au Canada.

La Société de développement industriel

La Société de développeent industriel est un outil précieux dont se servent abondamment les entrepreneurs québécois. On s'en sert tellement qu'on ''manque de bras'' à la SDI pour satisfaire les nombreuses demandes, selon l'expression de son président, M. Jean Labonté.

On remarque, surtout ces

(Suite à la page 30)

Demandez notre brochure. Elle vous rappellera comment planifier, présider et tirer le maximum d'une conférence téléphonique. Composez 1-800-267-8333 ou postez ce coupon à:

Hélène Tellier
Conférence téléphonique
Bell Canada
2020, rue University, 7e étage
Montréal (Québec)
H3A 2A5

nom_____
titre_____
compagnie_____
genre d'entreprise_____
adresse_____
ville_____ province_____
code postal_____ téléphone_____
indicatif régional

Vous qui recherchez constamment des moyens d'action efficaces et économiques, essayez la conférence téléphonique. Faites le 0 et demandez le service de conférence de Bell Canada.

Conférence téléphonique
Réseau téléphonique transcanadien

Bell 1980

LA 23-06-80

L'avenir est à l'électronique et le Québec devra en tirer profit

L'industrie des produits sophistiqués électriques et électroniques se caractérise par sa diversité et sa complexité. Sa problématique se pose en termes différents selon les produits et les marchés.

Ainsi, pour ce qui est des produits, on peut les classifier en pièces rattachées à l'usage de l'électricité: fils et câbles électriques, accumulateurs, transformateurs, appareils ménagers... et en composantes relevant de l'électronique: matériel de télécommunication,ordinateurs et calculatrices, récepteurs de radios et de téléviseurs.

Ces derniers produits requièrent une technologie de pointe, un personnel hautement qualifié et une capacité d'adaptation au changement, vu les progrès extrêmement rapides réalisés dans ce secteur.

Quant aux marchés, il faut classer les produits selon qu'ils sont destinés à la consommation privée, au marché industriel et commercial, ou au marché des services privés ou publics.

Quelques chiffres

Depuis 1966, la valeur annuelle des expéditions des usines québécoises a augmenté de neuf pour cent, mais l'emploi diminuait assez paradoxalement à un taux annuel moyen d'environ 1,8 pour cent.

Toutefois, la croissance a été légèrement inférieure à celle de l'industrie canadienne et surtout largement inférieure à celle de l'Ontario, si bien que la part québécoise dans l'industrie canadienne en termes de la valeur ajoutée en 1976 s'est rapprochée à 24 pour cent, alors que la part ontarienne s'établissait à 70 pour cent.

Les investissements consentis par cette industrie au Québec ont connu, depuis 1971, un taux de croissance annuelle de 1,7 pour cent, comparé respectivement à 3,9 pour cent et 3,6 pour cent pour l'Ontario et le Canada.

En 1978, l'industrie n'a investi que $34,1 millions, soit la plus faible performance depuis 1972.

Meilleure productivité, mais...

Assez curieusement, la productivité au Québec affiche une performance supérieure à celle de l'Ontario, le rapport étant en 1978 de 9,6 pour cent à l'avantage du Québec.

Cette performance est essentiellement due aux secteurs des équipements de télécommunications, des fils et des câbles électriques.

Malheureusement, l'importance relative de ces produits a régressé au Québec par rapport à l'ensemble du Canada. Ce recul a diminué l'avantage du Québec sur le plan de la productivité pour l'ensemble de l'industrie.

Des secteurs à développer

Il existe néanmoins quelques débouchés intéressants à exploiter, telle la fabrication des gros appareils électroménagers, dont certains manufacturiers québécois comme Camco et Bélanger-Tappan, continuent à tirer parti. Il s'agit de fabrication de produits sous marque privée pour certains grands magasins. Pour ce qui est des fils et des câbles électriques, les perspectives de développement doivent être envisagées en fonction de l'évolution conjoncturelle de l'énergie électrique.

Comme on le sait, au Québec, l'énergie électrique connait depuis plusieurs années un essor considérable. L'utilisation accrue de câbles d'aluminium devrait assurer un débouché supplémentaire à l'industrie de l'aluminium.

Dans le domaine du champ vaste et complexe de la microélectronique et du matériel logiciel, on trouve au Québec des fabricants de certains produits, tels des terminaux visuels du type éditeur automatique, de même que des firmes engagées dans la conception de systèmes spécialisés sur mini-ordinateurs.

Sans délaisser ces activités en raison des limitations d'accès au marché, les manufacturiers québécois devront continuer à se spécialiser dans la production de matériel périphérique.

Dans le champ des télécommunications, notamment par satellite, les perspectives de marché pour le Canada, comme pour le Québec, sont des plus prodigieuses, selon des experts du ministère de l'Expansion économique régionale.

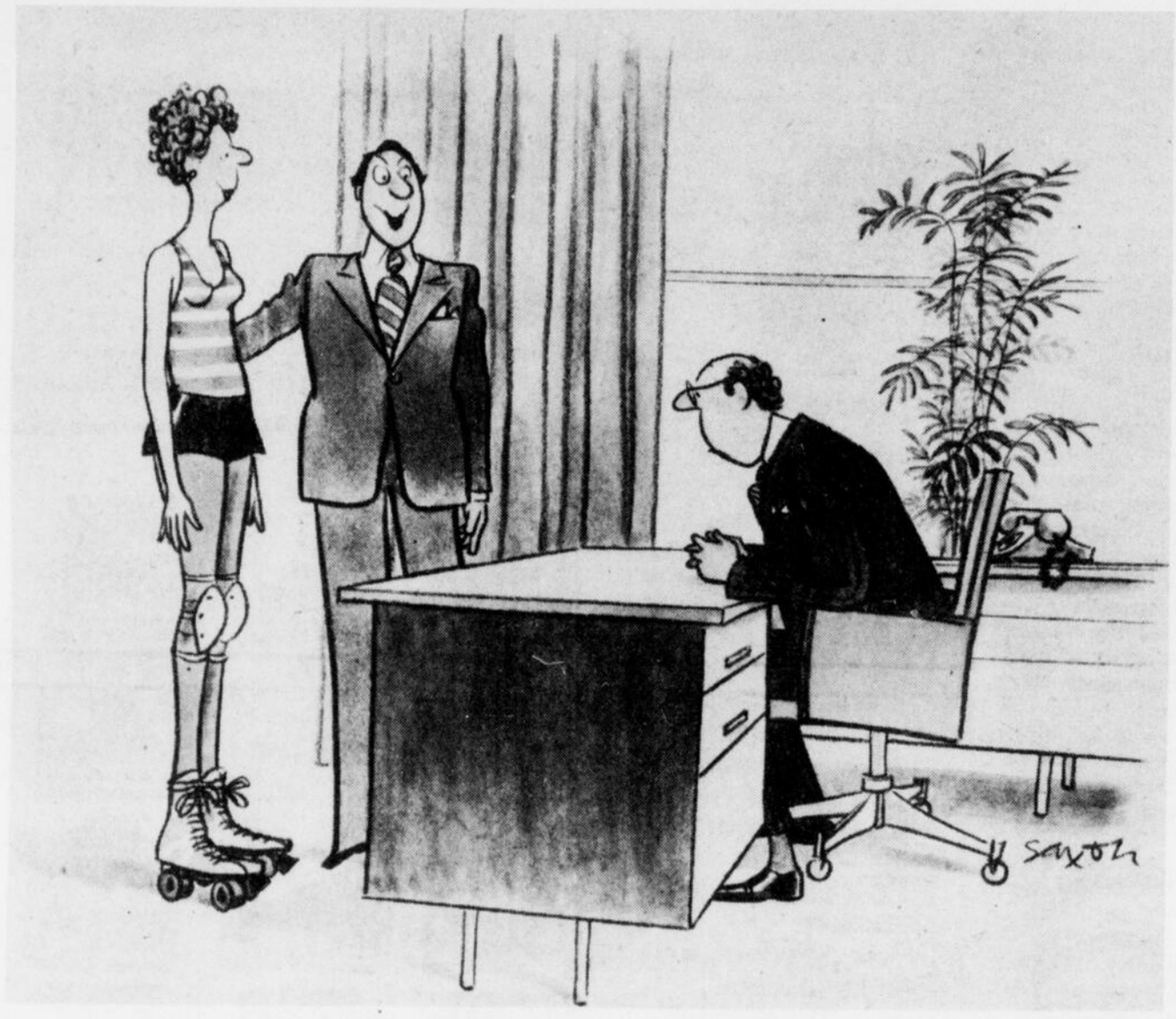

"Jean-Paul, j'ai une bonne nouvelle! Je pense avoir résolu notre problème d'assemblage de copies!"

Avec certains copieurs, vous avez littéralement besoin de patins à roulettes... pour alimenter à un bout, programmer au centre, retirer les copies à l'autre bout et revenir attraper vos originaux!

Avec le copieur Kodak, par contre, vous faites moins d'exercice...mais c'est beaucoup plus efficace. Vous n'avez qu'à vous tenir en face du copieur pour mettre vos originaux en position, donner vos instructions et retirer les copies. (Sans compter que nos clients sont unanimes: ce sont les plus belles copies qui soient.)
Vous pouvez même obtenir des jeux complets, imprimés des deux côtés, assemblés et agrafés. Sans bouger! Laissez-nous vous faire une démonstration.

Pour en savoir plus long sur le copieur Kodak Ektaprint, communiquez avec le bureau le plus près de chez vous.

Kodak

QUÉBEC (418) 681-3518 MONTRÉAL (514) 761-3481 OTTAWA (613) 820-9410 TORONTO (416) 445-9241
WINNIPEG (204) 775-0337 CALGARY (403) 259-3395 EDMONTON (403) 465-0235
VANCOUVER/VICTORIA (604) 926-7411

Les secteurs mous et l'agriculture l'ossature industrielle

Le secteur manufacturier québécois repose en grande partie sur des secteurs dits "mous": textile, vêtement, chaussure, bonneterie, meubles. Plusieurs économistes, il y a 10 ou 20 ans, condamnaient d'avance le Québec au marasme, à moins qu'il ne se dirige vers une technologie plus sophistiquée.

Cette voie a été suivie, et aujourd'hui, le Québec est nettement un géant dans les secteurs de l'avionnerie, de l'hydro-électricité et de l'électronique.

Mais ces secteurs, à eux seuls, n'auraient jamais réussi à relancer l'économie. Tôt ou tard, on en revenait aux traditionnels secteurs mous. Qu'on le veuille ou non, textile, vêtement et meubles sont une composante beaucoup trop importante du secteur manufacturier québécois pour qu'on les enterre du revers de la main.

En imposant des contingentements à l'importation des textiles, le gouvernement fédéral a fait le premier pas, mais cette mesure protectionniste se révéla insuffisante.

L'abolition de la taxe de vente

Il reviendra au ministre québécois des Finances, Jacques Parizeau, le mérite d'avoir pensé et mis en oeuvre, le premier, une solution originale: l'abolition sélective de la taxe de vente. Aujourd'hui, les experts s'entendent pour attribuer à cette idée géniale le freinage spectaculaire de la chute des secteurs mous. Certaines usines qui congédiaient, jusqu'au milieu des années 70, se sont même mises à réembaucher. Québec juge même le secteur du textile suffisamment important pour le doter d'un vaste plan de relance de $80 millions.

Le déséquilibre industriel au Canada

La structure de la production manufacturière canadienne souffre d'un grave déséquilibre. Ainsi, près de la moitié de la valeur des produits manufacturés provient de l'Ontario (en 1978, $64,4 milliards, ou 49,5 pour cent du total canadien).

Le Québec est, en fait, la seule province canadienne où la valeur de la production manufacturière occupe la même importance, dans l'ensemble canadien, que sa population. Ainsi, toujours en 1978, les manufactures québécoises ont produit des biens évalués à $34,5 milliards, soit 26,5 pour cent du total canadien, alors que ses 6,3 millions d'habitants représentaient 26,6 pour cent de la population canadienne.

Dans toutes les autres provinces, l'industrie manufacturière produit moins que l'importance relative de la population. A Terre-Neuve, le déséquilibre est étourdissant: 2,42 pour cent de la population ne fournit que 0,64 pour cent de la production.

L'agriculture

Dans le secteur agricole, les Québécois sont nettement désavantagés par rapport à leurs compatriotes des Prairies. Avec une population équivalant à peine aux deux-tiers de celle du Québec, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba réunis fournissent une production agricole quatre fois plus importante ($5,9 contre $1,6 milliard).

Compte tenu de la faible étendue de leurs terres arables, toutefois, les Québécois font bonne figure. Au-delà de 90 pour cent du territoire québécois est impropre à l'agriculture. La superficie des grandes cultures, au Québec, atteint à peine quatre millions d'acres, sur un total canadien de 70 millions, soit un peu moins de 6 pour cent du total. Il est quand même intéressant de noter qu'avec 6 pour cent du territoire, les Québécois fournissent 14 pour cent de la production agricole canadienne.

La Loi sur la protection des terres agricoles devrait stimuler davantage la production, et enrayer la perte de terres agricoles (depuis 1968, plus d'un demi-million d'acres de terres agricoles québécoises ont été abandonnées ou consacrées au développement).

Effets de la libération des échanges internationaux

Le secteur manufacturier québécois a dû, au cours des dernières années, s'adapter à de nouvelles conditions économiques. La présente phase d'ajustement industriel consécutive à une plus grande libération des échanges internationaux et à une compétition accrue risque d'être cruciale pour l'industrie.

Certains secteurs industriels, est-ce nécessaire d'insister, devront accroître leur modernisation et rationaliser leur production.

Le Québec, croit-on serait l'une des régions nord-américaines les plus touchées par le phénomène d'adaptation technologique, en raison de la nature même de sa structure industrielle. Car l'industrie québécoise est fortement concentrée dans les secteurs de biens non durables et des activités traditionnelles.

La situation actuelle des usines québécoises, notamment du cuir, du textile, du vêtement et du meuble, constitue le problème le plus immédiat de l'industrie manufacturière québécoise.

C'est dire toute l'importance que prendront les prochaines négociations en vue du renouvellement des accords du GATT pour l'avenir des "secteurs mous" du Québec qui, depuis quelque temps, tirent les marrons du feu en marge de la conjoncture actuelle: contingentement des importations et dévaluation du dollar canadien.

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

QUÉBEC 2 AV. CHAUVEAU G1R 2E9 692-3000
MONTRÉAL 800 PLACE VICTORIA H4Z 1C7 871-9000

MAJOR & MARTIN INC.
Conseillers en développement industriel

DOMAINES DE SPÉCIALISATION:

- SUBVENTIONS
- FINANCEMENT
- ÉCONOMIE
- COMMERCIALISATION
- GESTION D'ENTREPRISES
- DIAGNOSTICS D'ENTREPRISES
- LOCALISATION INDUSTRIELLE
- RENTABILITÉ DE PROJETS

MONTRÉAL: 666 OUEST, RUE SHERBROOKE ST. WEST - SUITE 700, H3A 1E7 (514) 849-6241
QUÉBEC: 7053, PLACE MONT-CLAIR, CHARLESBOURG, G1H 5R1 (418) 623-3053

Yvon Boulanger Limitée
Imprimeurs de documents monétaires

2325 rue Dandurand
Montréal H2G 1Z9
Tél: 273-7777

Florido Matteau Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
● OBLIGATIONS ● ACTIONS
602, 6e Avenue (819) 538-8628
GRAND'MÈRE, QUÉBEC
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

L'industrie de la construction dans le marasme

M. Pierre Bélanger,
directeur de la recherche économique de l'APCHQ

La chute de la construction domiciliaire au Québec depuis quatre ans atteint aujourd'hui de telles proportions que l'inquiétude de l'industrie de la construction se transforme presque en panique. Les associations et groupes de constructeurs d'habitations ont lancé de nombreux appels à l'aide depuis le début de 1980 et les réponses des gouvernements se font encore attendre.

Après avoir diminué de 13 pour cent en 1979, la construction domiciliaire va connaître un ralentissement encore plus prononcé cette année, estime l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

L'Association prévoit une baisse de 16 pour cent des unités mises en chantier au Québec, en 1980. Le nombre de nouveaux logements atteindrait 35,000, comparativement à près de 42,000 l'année dernière. Pour l'ensemble du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) évalue à 185,000 les nouvelles unités qui seront mises en chantier, par rapport à 197,000 en 1979, une année creuse elle-même.

Le marasme de la construction domiciliaire est commun à l'ensemble de l'Amérique du Nord. Aux Etats-Unis, la récession frappe particulièrement deux secteurs névralgiques de l'économie: l'automobile, où le nombre de chômeurs dépasse les 300,000, et le bâtiment.

La baisse prévue au Québec ne touche pas que le secteur dit privé. La Société d'habitation du Québec (SHQ) entend construire seulement 4,000 HLM en 1980, 33 pour cent de moins que l'année dernière.

Selon l'APCHQ, la chute de la construction signifie une baisse de huit pour cent dans le nombre de salariés cette année (soit 8,600 mises à pied) et la perte globale de 20,000 emplois dans l'ensemble de l'économie québécoise.

Pour une politique intégrée de l'habitation

Affirmant que la situation actuelle est la pire depuis la Deuxième guerre mondiale, l'APCHQ soutient qu'il est temps de mettre en place, au niveau des différents gouvernements, une véritable politique intégrée de l'habitation.

L'Association, qui regroupe plus de 3,000 entrepreneurs représentant 80 pour cent de la construction résidentielle, réclame notamment la tenue d'un mini-sommet économique sur l'habitation, préparé par Québec.

Parmi les mesures jugées urgentes (plusieurs constructeurs seraient en situation financière difficile), l'APCHQ parle de l'assouplissement de la loi de l'Aménagement et de l'Urbanisme et de celle du Zonage agricole. D'autre part, les constructeurs aimeraient bien voir la Commission des loyers du Québec publiciser sa méthode de fixation des loyers.

Selon Pierre Bélanger, directeur de la recherche économique à l'APCHQ, l'intervention gouvernementale réclamée doit viser deux objectifs: le rétablissement de la situation à court terme (stimulants à la construction visant à réduire les coûts de financement) et l'assurance, par une coordination des actions, que l'industrie sera capable, d'ici quelques années, de répondre à une demande accrue.

Aide permanente

Pendant que l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain (ACHDU) demande l'établissement d'un programme temporaire de soutien de l'industrie au chapitre du financement, l'APCHQ recommande une forme d'aide plus permanente qui contribuerait à pallier aux fluctuations cycliques de l'industrie.

Selon l'Association québécoise, cette aide pourrait prendre la forme d'une nouvelle banque fédérale d'hypothèques qui émettrait des titres sur le marché des obligations. Les contribuables particuliers pourraient déduire de leur revenu imposable les intérêts provenant de l'achat de ces titres (jusqu'à concurrence de $15,000 par an). Les fonds recueillis par cette banque serviraient à financer des prêts hypothécaires à des taux avantageux.

Pour Pierre Bélanger, cette recommandation marque un tournant majeur dans les revendications des constructeurs d'habitations. Il s'agit en effet d'une solution à long terme, contrairement aux mesures ponctuelles préconisées traditionnellement par les entrepreneurs.

Les constructeurs se rendent désormais compte que les racines du mal qui les assaille sont plus profondes que les seuls caprices des taux d'intérêt. Les difficultés de la construction domiciliaire sont reliées fondamentalement à la démographie, au revenu des familles, aux prix exhorbitants de l'énergie qui incitent les gens à revenir dans les centres des villes...

Vos affaires vont bien!

C'est le temps d'aller plus loin...

Les entreprises des secteurs manufacturier et touristique manifestent au Québec une vitalité remarquable. Et, dans bien des cas, tout ce qui leur manque pour aller plus loin, c'est un minimum d'aide financière ou technique.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a mis au point un ensemble de programmes pour stimuler le développement des entreprises, particulièrement celles de tailles petites et moyennes, pour qu'elles puissent aller plus loin...

Voici nos programmes:	Aide Technique	Aide Financière
Services aux entreprises manufacturières		
Services-conseil	●	
Sessions d'animation	●	
Formation du personnel de relève		
Centre de diagnostic	●	
Intégration de stagiaires		●
Uni-PME		●
Innovation		
Modernisation-textile-bonneterie-vêtement		●
PME-innovatrice*		●
Innovation-meuble*		●
Innovation-chaussure*		●
Transactions et associations industrielles		
Service de transactions industrielles	●	
Aide à la création d'associations sectorielles		●
Aide aux associations sectorielles		●
Expo-profits et séminaires sur la sous-traitance	●	●
Prospection d'investissements	●	
Exportation		
Séminaires d'initiation aux techniques d'exportation	●	
Expositions et activités de promotion	●	●
Aide à la promotion des exportations		●
Missions commerciales à l'étranger	●	●
Accueil d'acheteurs étrangers		●
Accords industriels		
Missions d'accords industriels à l'étranger	●	●
Aide à la promotion d'accords industriels		●
Expansion touristique		
Crédit touristique		●
Participation à des programmes conjoints		●
Consultation en gestion hôtelière	●	

*Ce programme est administré dans le cadre de l'Opération Solidarité Économique (OSE).

Appelez l'un de nos bureaux:

Hauterive	(418) 589-5715
Hull	(819) 771-6239
Jonquière	(418) 547-9336
Longueuil	(514) 873-4446
Montmagny	(418) 248-3331
Montréal	(514) 873-5581
New-Carlisle	(418) 752-2220
Noranda	(819) 762-0865
Québec	(418) 643-8993
Rimouski	(418) 723-4440
Saint-Jérôme	(514) 436-6331
Saint-Georges	(418) 228-9537
Sherbrooke	(819) 565-0205
Trois-Rivières	(819) 379-6776
Victoriaville	(819) 752-9781

Industrie, Commerce et Tourisme
Québec

La restauration: relance de la construction

La crise du logement que le Québec vit actuellement et les problèmes de l'industrie de la construction peuvent en partie être réglés par le développement d'une activité à laquelle on a fait très peu de place jusqu'à maintenant: la restauration des logements.

Selon le ministère des Affaires municipales, dont dépend la Société d'habitation du Québec (SHQ), il y a environ 300,000 logements nécessitant des restaurations dans la province.

A Montréal seulement, on retrouve plus de 100,000 logements qu'il faudrait rénover pour les rendre vraiment habitables selon des ''normes minimales'', selon le Laboratoire de recherche en sciences immobilières (LARSI) de l'Université du Québec à Montréal.

Un programme de restauration

Le gouvernement du Québec, fort de ces données tirées d'études spécialisées, vient de lancer un programme de restauration qui promet des subventions aux propriétaires et aux locataires, les faibles revenus étant les plus favorisés à ce chapitre.

Le nouveau programme, connu sous le nom de ''Loginove'', vise à la restauration de 15,000 logements par année. Cette mesure implique, selon la SHQ, des investissements minima de $100 millions annuellement dans l'industrie de la construction.

Auparavant, ce secteur de la construction était plutôt négligé: entre 1965 et 1977, le nombre de logements restaurés chaque année atteignait à peine 1,500 en moyenne. En 1978 et 1979, la restauration a représenté 10,000 logements par année.

Québec espère que le nouveau programme, qui remplacera éventuellement le programme ''Parel'' de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (objectif de 17,500 logements rénovés en 1980), permettra de soutenir l'industrie de la construction, de créer de l'emploi et de développer une expertise dans le domaine encore largement inexploré de la restauration.

Le gouvernement croit que ''L'industrie de la construction pourra utiliser la restauration comme mesure anticyclique, puisque les travaux, qui se font presque tous à l'intérieur, ne subissent pas, comme la construction neuve, de ralentissements en hiver''.

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales remarque que: ''Il a été démontré aux Etats-Unis, où la restauration se pratique sur une grande échelle, qu'un dollar dépensé en restauration crée 60 pour cent plus d'emplois qu'un dollar dépensé pour de la construction neuve.''

D'autres programmes, moins ambitieux, vont également être mis en place. A la SHQ, on va créer cette année un programme incitant les municipalités à acquérir des immeubles résidentiels pour les rénover. Ce programme d'achat-restauration impliquera 1,200 logements dès cette année.

... et la copropriété

La relance de la construction et l'atténuation de la crise du logement passent aussi par un autre changement dans le domaine de l'habitation au Québec: la copropriété.

Locataires pour un peu plus de la moitié, les familles québécoises semblent condamnées à le rester: la maison neuve, par exemple, a vu son prix se multiplier par trois depuis 1970, pendant que le revenu de la famille n'a fait que doubler.

Tout le développement de l'habitation est à repenser au Québec, estiment les experts et les intervenants de ce milieu. La copropriété semble devenir une avenue de plus en plus intéressante.

Cette forme de propriété, qui va souvent de pair avec la restauration (Ottawa offre un programme d'aide aux coopératives qui achètent et rénovent un immeuble résidentiel), en est à ses premiers balbutiements au Québec, contrairement à l'Ontario où elle existe sur une grande échelle depuis plusieurs années.

La flambée des prix du logement est en train de modifier radicalement l'attitude des Québécois vis-à-vis de ce mode de tenure foncière. Dans ce sens, le ministère des Affaires municipales va lever, en octobre, le moratoire sur la transformation d'immeubles locatifs en copropriété, moratoire décrété il y a quatre ans. C'est la nouvelle Régie du

(Suite à la page 29)

VOLVO GLE: LA PRESTIGIEUSE SEDAN DE LUXE DONT LE PRIX DÉFIE LA CONCURRENCE!

Si parmi les sedans de luxe actuellement sur le marché, la Volvo GLE se distingue de ses semblables, ce n'est pas à cause de son aspect élégant, ni à cause de son luxe et de son confort, pourtant appréciables!

Le succès unique de la Volvo GLE a une raison bien plus simple: sa construction de qualité. Ses performances, sa maniabilité et sa sécurité se comparent avantageusement à presque toutes les sedans de luxe sur le marché. Mais vous pourriez vous attendre à payer cher pour trouver semblables avantages sur une autre voiture.

Alors avant de payer plus cher, passez à notre salle d'exposition Volvo. Car il y a un domaine où la Volvo GLE défie heureusement ses concurrentes: c'est le prix! VOLVO

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST UNE BONNE AFFAIRE!

© 1980 VOLVO CANADA LTEE. LIVRAISON OUTRE-MER SUR DEMANDE

Pénurie de logements et hausse de loyers

La pénurie de logements va de pair avec la chute dramatique de la construction résidentielle. Une baisse de 37 pour cent en début d'année commence à se faire sentir au Québec au fur et à mesure que le nombre de logements vacants diminue.

Le taux de vacances

Selon la dernière enquête de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux de vacances des logements locatifs était de 2,8 pour cent dans l'ensemble du Québec, en avril dernier. Le taux était de 3,5 pour cent dans la région métropolitaine de Montréal. Ces taux sont très bas et préfigurent une crise du logement dès l'automne prochain, estime Anh Trinh, économiste de la SCHL.

A l'automne, le taux de vacances dans la région de Montréal sera probablement descendu à 2,5 pour cent, selon la SCHL.

Hausse des loyers

Etant donné que la construction de nouveaux logements est très faible, le déséquilibre entre l'offre et la demande entraîne inévitablement une pression à la hausse sur les loyers.

Cette pression sur les loyers est déjà commencée et elle va s'accentuer cet automne, de dire M. Trinh.

Après deux ans de hausses modérées, les locataires, qui représentent la moitié des familles québécoises, vont subir, cette année, de fortes augmentations de loyers.

Les taux de vacances actuels et ceux prévus pou l'automne tranchent radicalement sur la situation des dernières années. Depuis 1978, les surplus de logements locatifs étaient très élevés au Québec, surtout dans la région métropolitaine de Montréal: il y a deux ans, les logements inoccupés atteignaient 5,5 pour cent du stock locatif montréalais. Le taux était de 4,5 pour cent en 1979, soit plus de 20,000 logements inoccupés. Ces taux de vacances élevés ont attisé la concurrence entre les propriétaires d'immeubles, de telle sorte que les loyers ont augmenté lentement.

"Taux normaux"

L'enquête de la SCHL, qui sera complétée ultérieurement par des données sur les niveaux de loyers à Montréal, a dénombré 16,000 logements vides dans la région métropolitaine, soit un cinquième de moins qu'il y a un an. Les taux d'inoccupation les plus élevés se retrouvent dans les appartements d'une chambre à coucher et dans ceux de type studio, avec respectivement 4,8 et 7,9 pour cent.

"Les taux actuels sont normaux", de dire M. Trinh. Le taux dit "normal" est celui qui assure une réserve de logements suffisante pour satisfaire à la mobilité des gens et des familles.

En bas de trois pour cent, ce qui sera le cas cet automne à Montréal et l'est déjà dans l'ensemble du Québec, on peut parler de pénurie, selon l'économiste de la SCHL.

Absence d'aide gouvernementale

Habituellement, quand les taux de vacances descendent, la construction a tendance à reprendre. Cependant, les mesures incitatives qu'Ottawa offrait aux promoteurs résidentiels (subvention de $50 à $100 par mois par logement et déductions fiscales) ont pris fin en décembre 1979. L'essoufflement de la construction est évident: au premier trimestre de cette année, seulement 3,700 unités de logement ont été mises en chantier au Québec.

L'absence d'aide gouvernementale et les coûts élevés du financement empêchent l'industrie de la construction de produire davantage.

"Le secteur locatif n'est pas rentable actuellement", commente Pierre Bélanger, économiste de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Construction de nouveaux logements

L'APCHQ et d'autres associations ont présenté des revendications aux différents paliers de gouvernement. A Ottawa, le ministre responsable de l'habitation, Paul Cosgrove, a fait des recommandations au cabinet des ministres, au début de juin.

Sans être spécifique sur le contenu de ses recommandations, le ministre Cosgrove a dit aux média d'information que l'intervention envisagée viserait à encourager la construction de nouvelles unités de logement, et non à venir en aide aux locataires.

La situation devient sérieuse

La situation risque de devenir sérieuse, indique Pierre Bélanger, de l'APCHQ. L'année dernière, 8,500 logements neufs ont été parachevés à Montréal, pendant que la formation des ménages (donc la demande de logements) atteignait 12,000. L'écart annuel de 3,500 et plus, va vite gruger le stock actuellement non occupé, en considérant qu'une réserve d'au moins 2,5 pour cent est nécessaire.

Selon l'Office d'expansion économique de la CUM, les contrats de construction résidentielle accordés dans la région montréalaise (il s'agit de contrats accordés et non de mises en chantier) ont décliné de 11 pour cent depuis le début de l'année. A noter: il faut entre deux et trois ans pour compléter la construction d'un immeuble de logements locatifs, depuis l'élaboration des plans jusqu'au parachèvement.

J'innove avec la COMMUNAUTÉ URBAINE de MONTRÉAL

• L'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal offre les services de ses spécialistes à tous les chefs d'entreprise qui veulent diversifier leurs activités, innover un service, perfectionner un produit.

• Vous recherchez un programme d'aide financière qui vous permettra de mettre votre nouveau produit sur le marché? Vous désirez négocier un accord industriel avec une entreprise étrangère? Alors les spécialistes de l'Office de l'expansion économique peuvent vous aider.

• N'hésitez pas à nous consulter. Nos services sont gratuits et diversifiés et vous êtes toujours bienvenus car nous savons que le développement économique de notre communauté nous concerne tous.

Composez le 872-6996
ou écrivez à C.P. 55, Montréal, Qué. H4Z 1A8

Office de l'expansion économique

• COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Un lien essentiel

Je favorise l'expansion continuelle

«Nous favorisons, depuis déjà plusieurs années, une expansion continuelle de nos capacités de production. Nous consacrons 10 millions par année à l'achat de machines-outils plus modernes et à l'amélioration de nos ateliers et fonderies. Nous investissons aussi dans la recherche et le développement de nos produits. La Communauté urbaine de Montréal collabore étroitement avec nous».

Max Drouin, président,
Les Ateliers d'ingénierie Dominion Ltée

Je fabrique de nouveaux produits

«Les spécialistes de l'Office de l'expansion économique sont bien renseignés. Je n'ai que des éloges à leur adresser. En 1977, au cours d'un voyage d'étude, un de leurs spécialistes nous a introduits dans certaines entreprises allemandes. Nous avons conclu une entente avec l'une d'elles et depuis, nous fabriquons au Québec des produits qui autrefois n'étaient que vendus ici».

Gilles Lahaise, président,
Aciers Ralfor Ltée

Je mise beaucoup sur nos innovations

«Nous avons inventé une pièce qui se fixe aux presses d'imprimerie et qui peut sauver plusieurs opérations à l'imprimeur. Ce projet nous a coûté plus d'un million. Nous travaillons également à la fabrication de deux presses d'imprimerie totalement révolutionnaires. Après ces deux découvertes majeures, nous deviendrons des chefs de file dans le domaine de l'équipement d'imprimerie au Canada».

Yvan Roch, président,
L. Doucet Ltée

Le développement manufacturier québécois passe aussi par l'hydro-électricité

Après plusieurs générations d'artisans ''canadiens-français'' et des décennies de mainmise étrangère, il serait temps que le Québec développe son économie autour de ses avantages comparatifs.

Même s'il est vrai que Rome ne s'est pas bâtie en un jour, il est aussi vrai que les économies d'Allemagne fédérale, du Japon ou de la Suède se sont imposées sur l'échiquier mondial à partir du milieu. Partout, l'impulsion de fonds est venue d'agents économiques autochtones. Ils ont utilisé au maximum les ressources du territoire, en exploitant pleinement les avantages d'une économie ouverte sur les marchés internationaux.

Des richesses québécoises

Les avantages comparatifs du Québec devraient représenter le potentiel de base de l'économie. Ils reposent sur des atouts majeurs constitués de richesses naturelles égalées par peu de pays occidentaux, entre autres au chapitre de l'énergie hydro-électrique.

Plusieurs secteurs industriels québécois devraient pouvoir bénéficier éventuellement de cette position fort avantageuse. Cet avantage précieux ne peut d'ailleurs qu'être valorisé dans le contexte actuel d'une rareté énergétique qui se manifeste tout autour du globe.

Quant aux ressources humaines, les Québécois constituent l'une des plus jeunes nations du monde et le ''temps des complexes'' dûs à une carence éducative est révolu. La révolution tranquille aura réussi à scolariser une masse de jeunes qui, aujourd'hui, sont dans la force de l'âge. Le Québec a certes tardé à faire son entrée dans l'économie du vingtième siècle, mais une profonde transformation est en cours.

Secteurs de pointe

Pour une fois dans l'histoire, le Québec est bien placé pour faire face à la mutation généralisée et accélérée des comportements, des besoins et des échanges. Une nouvelle classe d'entrepreneurs a pris forme pour mettre l'accent sur la production et la pénétration des marchés et non sur les profits à court terme. On déborde le cadre familial et on explore d'autres secteurs que ceux traditionnellement réservés aux Francophones.

C'est ainsi que les Québécois ont su, et avec succès, développer un intéressant ''know-how'' dans plusieurs secteurs qui les rendent compétitifs sur les marchés étrangers: transport de l'énergie hydro-électrique, matériel de transport, génie-conseil, équipements de production électrique et véhicules de loisir.

On oublie trop souvent que, parmi les dix plus grandes firmes de génie-conseil au monde, trois ont leur siège social au Québec.

Mais quels que soient les atouts d'un pays, son développement n'en est pas assuré par magie. En ce sens, les Québécois réalisent brutalement qu'ils sont loin d'avoir pu retirer le maximum du potentiel de leur vaste territoire, potentiel qui aurait pu facilement générer un niveau de richesse plus élevé.

Ce phénomène économique en deça de son potentiel n'est toutefois pas irréversible, si chacun des agents économiques met l'épaule à la roue.

Le potentiel électrique

Le secteur du transport d'énergie électrique en est un où il y aurait place à une amélioration de la présence autochtone, même si on y a développé compétences et technologie. C'est surtout au niveau des composantes qui entrent dans la construction des centrales hydro-électriques et des réseaux de transport et de distribution que l'industrie québécoise manque de dynamisme.

Les entreprises, dans ce domaine, comptent en général sur la technologie étrangère, qu'elles adaptent à des méthodes de production à plus petite échelle.

La croissance prévue du marché domestique constitue justement une excellente occasion d'opérer la consolidation et le développement de ce secteur.

Pour la période 1976-1990, le marché québécois de matériel électrique lourd connaîtra en moyenne une expansion de volume d'environ 6,5 pour cent par an.

Le gouvernement s'est d'ailleurs fixé comme objectif de hausser très substantiellement la part de l'électricité dans le bilan énergétique québécois.

La puissance installée au Québec devra passer de 20 500 MW à 41 900 MW en 1990 et nécessitera la mise en chantier de travaux d'envergure, en plus de ceux déjà prévus à la Baie James jusqu'en 1985 ou 1986.

Ces projets auront un impact certain sur l'industrie du matériel électrique lourd,

(Suite à la page 29)

un atout dans votre vie

Certificats de placement garanti à taux d'intérêt élevé.
Prêts hypothécaires avantageux sur toute catégorie d'immeubles.
Projets de testament, règlement et administration de successions.
Courtage immobilier (vente et/ou achat de propriétés).

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

MONTRÉAL: 1253, av. McGill College 878-3351
6633 est, rue Sherbrooke 253-1720
ROSEMÈRE: 401, boul. Labelle 621-0710

Plus de 500 vols par semaine pour mieux desservir les 30 villes de notre réseau.

QUEBECAIR

« L'expansion tant attendue du gaz naturel au Québec est sur le point de se réaliser...

« 1979 fut marquée par une attitude positive des gouvernements pour que le gaz naturel comble une plus grande part du marché de l'énergie, particulièrement dans l'Est du Canada...

« Le gouvernement du Québec a déclaré qu'il envisage l'utilisation du gaz naturel à un degré encore supérieur à celui qu'il énonçait en 1978 dans sa politique énergétique...

« Gaz Métropolitain croit pouvoir mettre en valeur, de la manière la plus efficace et la plus économique, les installations de distribution de gaz dans les nouveaux marchés du Québec...

« La Compagnie a déposé une requête à la Régie de l'électricité et du gaz pour l'obtention du droit exclusif de distribution dans les territoires où pareille concession n'est pas déjà accordée. »

Extraits du 22e Rapport annuel 1979

Gaz Métropolitain, inc.

un associé du Québec depuis plus de 20 ans.

Quelques chiffres sur le gaspillage d'énergie de la part des Canadiens

Incroyable! Les dernières statistiques disponibles sur la consommation d'énergie au Canada par comparaison à la consommation ailleurs au monde devraient provoquer un sérieux examen de conscience chez chacun des citoyens.

En 1978, les Canadiens ont brûlé l'équivalent énergétique de 2 200 gallons de pétrole per capita, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne observée dans l'ensemble des pays industrialisés qui consomment 850 gallons per capita.

Les Etats-Unis sont peut-être à la source de ce gaspillage généralisé en Amérique du Nord. En 1978, la consommation américaine était de 2 100 gallons de pétrole per capita. Nos voisins du Sud nous suivaient de près.

En notre pays, on a consenti des sommes publiques énormes, tant à Québec qu'à Ottawa, ces dernières années, en vue d'inciter la population à la conservation de l'énergie. Les résultats sont plutôt minces, au regard des chiffres mentionnés ci-haut.

Pourtant, on a lancé des campagnes publicitaires à coups de millions de dollars... pour quoi au juste?

L'auto: une plaie

Il serait facile de justifier ce ''gaspillage'' à partir des rigueurs du climat et des longues distances à parcourir.

Mais l'étude de Charles Slagorsky, publiée par l'Institut canadien de recherche sur l'énergie, conclut avec des arguments solides que les Canadiens consomment l'énergie d'une façon excessive.

L'automobile est une source de gaspillage. Les Canadiens utilisent plus d'essence, pour parcourir la même distance, que les conducteurs de huit autres pays industrialisés.

Viennent bien sûr au deuxième rang les Américains. La dépense d'énergie est parfaitement compatible avec leurs habitudes de vie.

Le rapport Slagorsky indique que les grands consommateurs d'énergie sont dans l'ordre les Belges, les Français, les Britanniques, les Allemands de l'Ouest, les Néerlandais, les Danois et les Italiens.

C'est louable d'isoler les maisons, en bénéficiant ou non des programmes d'aide gouvernementale existants, mais il faut avant tout développer une conscience nouvelle chez les consommateurs, semblable à celle qui est implantée depuis déjà fort longtemps ailleurs dans les pays modernes.

Vous cherchez une nouvelle maison familiale...
ou un édifice à appartements !
un bureau privé... ou un édifice à bureaux !
un petit commerce familial... ou un centre commercial de banlieue !
une maison de campagne... ou une élégante résidence !
une ferme d'exploitation... ou une usine !

Pour une évaluation... ou une hypothèque.
Pour l'administration d'une propriété... ou la promotion d'un projet.
À Montréal... ou à travers le Canada, vous trouverez les 4,000 agents qualifiés d'A.E. LePAGE travaillant pour vous avec intégrité.

À votre service depuis 1910

A. E. LePAGE

COURTIER EN IMMEUBLE

● Montréal ● Québec ● Toronto ● Ottawa ● Edmonton ● Calgary ● Regina ● Saskatoon ● Winnipeg ● Vancouver ● Victoria

Signes de santé encourageants dans la PME québécoise

(Suite de la page 21)

années-ci, une fièvre de regroupement, de fusion, d'intégration et de mise en commun des services des entreprises. L'individualisme légendaire des ''Canadiens-Français'' a semblé disparaître en même temps que la charette à foin, si bien que les jeunes entrepreneurs font face au défi des années 1980.

Les Caisses d'entraide économique

Dans ce réalignement des forces, les Caisses d'entraide économique jouent un rôle extrêmement important. En occupant 34 pour cent du marché des prêts commerciaux et industriels, ces Caisses arrivent en tête. Pour 1980, on prévoit consentir $500 millions en prêts, dont 60 pour cent dans le domaine des affaires.

Les secteurs mous

Dans les secteurs mous, notamment le textile, le vêtement et la chaussure, l'année 1979 a été des plus satisfaisantes et l'année en cours pourra être celle où l'on battra tous les records... si le gouvernement fédéral prend les bonnes décisions relativement aux quotas sur les textiles qui doivent prendre fin en décembre 1981.

La Commission fédéale du textile et du vêtement a entendu plusieurs mémoires l'an passé de la part des milieux intéressés et son rapport ne devrait plus tarder.

On verra alors quelle orientation suggère ce rapport et ce que le gouvernement d'Ottawa fera dans le cadre de ses négociations des accords du GATT.

Ces secteurs mous, qui procurent 200 000 emplois, se remettent très bien des années sombres encore récentes. On investit massivement dans la modernisation des installations et dans l'augmentation de la capacité de production. Pourvu que ça dure...

apprêt et décoration sur rouleaux d'acier

On peut obtenir des couleurs frappantes et des finis simili-bois délicats grâce aux rouleaux d'acier déjà peints de Metal Koting.
Les étampes, les dessins et la peinture résisteront tout au long du procédé de fabrication. Pour les rouleaux d'acier déjà peints, électrogalvanisés ou lamellés, fiez-vous à la marque Metal Koting.

(416) 743-7980

Brochures couleur offertes sur demande écrite.

METAL KOTING
CONTINUOUS COLOUR COAT LIMITED

1430 Martin Grove Rd., Rexdale, Ont., Canada M9W 4Y1

Le développement manufacturier québécois passe aussi par l'hydro-électricité

(Suite de la page 27)

d'autant plus que le Québec représentera d'ici 1990 environ la moitié du marché canadien des équipements de haute tension.

Le marché canadien doit croître à un ythme de 6 pour cent par année et la demande pour les génératrices sera aussi plus lente qu'au Québec, en raison de l'accent mis sur le nucléaire et le thermique.

Sur les marchés étrangers, la croissance sera semblable à celle du Canada. L'avenir de l'industrie du matériel électrique lourd semble donc très prometteur.

L'Etat tente d'inciter l'industrie québécoise à sauter dans le train de l'avenir au plus tôt, pour en tirer le maximum de bénéfices: accroissement du budget de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et plan de reconversion industrielle à Marine Industrie visant à développer certains secteurs industriels, dont celui du matériel électrique.

On compte aussi sur "Hydro-Québec internationale", une filiale qui travaille de concert avec les bureaux québécois d'ingénierie qui ont déjà acquis une renommée nationale et internationale, pour "partir à la conquête" des marchés étrangers.

Peut-être qu'avec de telles mesures, le Québec rejoindra le niveau de croissance de l'économie canadienne et pourra offrir des emplois à la population active qui augmente comme nulle part ailleurs au monde... ou presque.

La relance de la construction

(Suite de la page 25)

logement, créée par la loi 107, qui sera chargée d'accepter ou refuser toute transformation d'immeubles existants en copropriété, de sorte qu'une telle transformation n'ait pas pour effet de provoquer l'éviction de locataires incapables d'acquérir leur logement.

Par ailleurs, la ville de Montréal a prévu une proportion (encore indéterminée) de logements en copropriété dans son programme de construction de 10,000 logements au cours des quatre prochaines années. Les premiers immeubles prévus dans ce programme (destiné à enrayer l'exode vers les banlieues) doivent être prêts pour occupation au printemps 1980.

Qu'est-ce que cette fillette de 8 ans a en commun avec le nouveau système 80 de Sperry Univac?

Au cours des prochains dix ans, Monique étudiera à trois niveaux scolaires, mangera plus de 10,000 repas, lira des centaines de livres et achètera peut-être bien sa première voiture.

Les normes d'efficacité de toute la société seront mises à dure épreuve pour que des milliers d'enfants comme Monique puissent jouir des innombrables produits et services dont ils auront besoin au cours des années 80.

Le système 80 peut vous aider à relever ce défi en réduisant vos coûts d'exploitation tout en mettant en valeur les qualités et la nécessité de vos produits et de vos services.

Le système 80 est un nouvel ordinateur à usages multiples qui vous offre économie et efficacité accrues d'un traitement des données qui 's'adapte à l'usager'...un traitement des données qui n'exige pas les services d'un spécialiste en ordinateurs.

Les usages multiples du système 80 offrent des solutions pratiques pour chaque facette de l'industrie et de la société. De plus, le système 80 est l'ordinateur le plus fiable sur le marché grâce à sa technologie de multiprocesseurs.

Communiquez avec votre représentant de Sperry Univac et découvrez comment notre système 80 peut travailler de concert avec vous pour accroître l'efficacité de votre exploitation.

C'est une solution logique pour l'homme d'affaires que vous êtes et Monique vous en sera reconnaissante à tout jamais.

SYSTÈME 80

Le premier pas de l'avenir.

SPERRY UNIVAC

SYSTÈMES D'ORDINATEURS

SPERRY UNIVAC EST UNE DIVISION DE SPERRY INC.

Nous avons besoin d'un plus grand nombre de partenaires canadiens pour participer au programme de retombées économiques du CF-18.

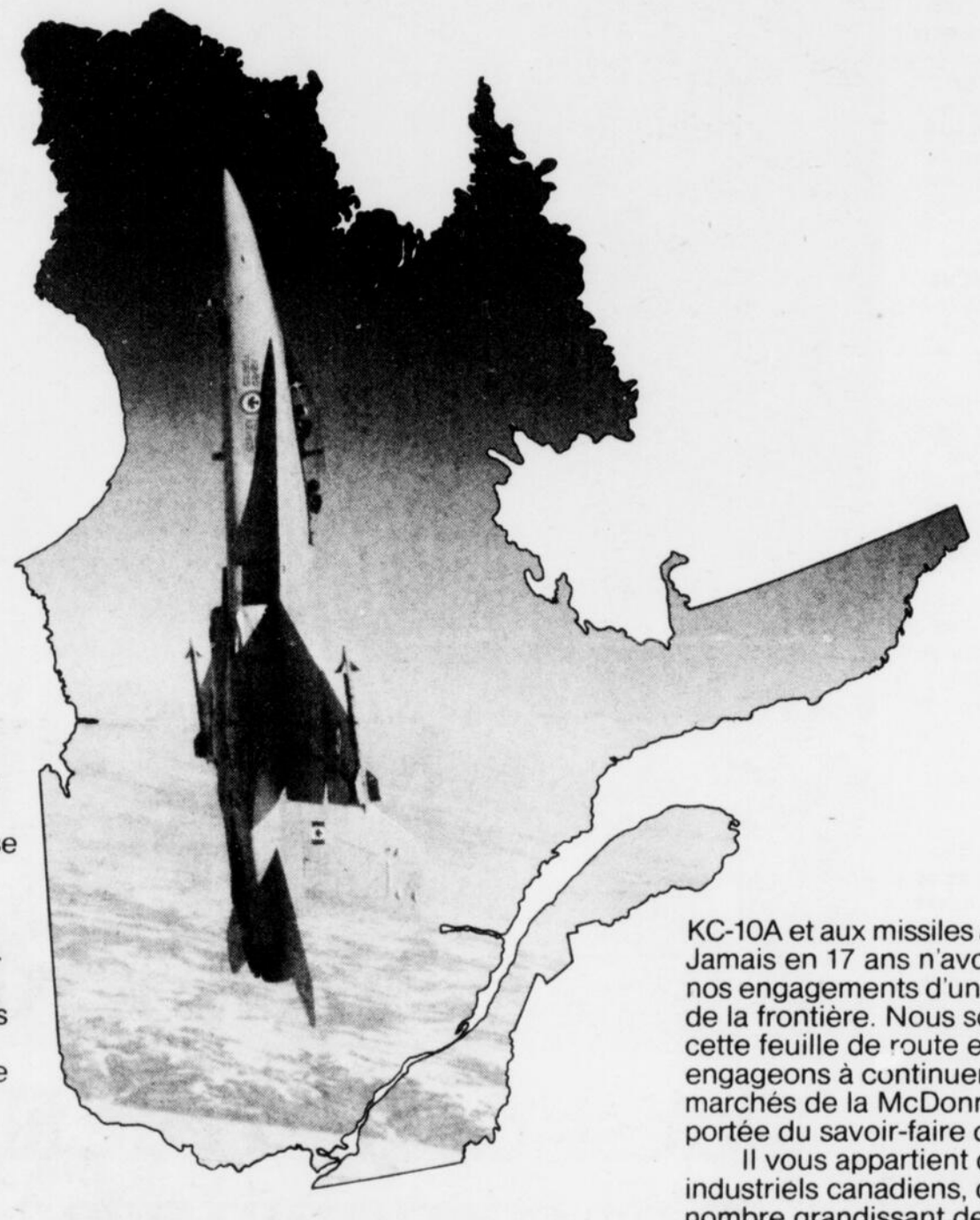

Le nouveau CF-18 canadien est le chasseur le plus au point, au monde, sur le plan technique. Polyvalent et sûr à tous les points de vue, il renforcera à la fois le système canadien de défense aérienne et les liens du Canada avec ses alliés de l'OTAN et de NORAD.

Le programme de retombées économiques négocié par le gouvernement canadien dans le cadre de l'achat du CF-18 offre des possibilités d'affaires sans précédent aux sociétés canadiennes, partout au pays, et au bénéfice de tous les Canadiens.

HOMMES D'AFFAIRES, votre société est-elle en mesure d'obtenir sa part des $3 milliards prévus dans le cadre de ce programme de retombées économiques?

Ce programme peut apporter aux sociétés canadiennes les fruits d'une technologie de pointe, mûrie depuis 15 ans, ainsi que l'aide voulue pour la mettre à profit sur les marchés américain, canadien et international, bien au-delà de l'an 2000. Votre société peut-elle utiliser cette technologie, qu'il s'agisse d'énergie solaire ou éolienne, d'électronique, de machinerie, de procédés complexes de fabrication industrielle, de séchage par micro-ondes, de cryogénie, d'entreposage du gaz naturel liquéfié et combien d'autres?

Une bonne affaire pour le Canada... puisque le passé est garant de l'avenir.

L'association canado-américaine que nous proposons a fait ses preuves à la McDonnell Douglas. Depuis 17 ans, des milliers de Canadiens, au sein de plus de 700 sociétés canadiennes réparties d'un bout à l'autre du pays, se sont partagés plus de $1.5 milliard à la suite de contrats signés avec la McDonnell Douglas. Des sociétés canadiennes détiennent présentement des contrats d'une valeur de plus d'un milliard de dollars pour des projets de la McDonnell Douglas, y compris ceux relatifs au DC-9 Super 80, au DC-10, au KC-10A et aux missiles aériens téléguidés. Jamais en 17 ans n'avons nous failli à nos engagements d'un côté ou de l'autre de la frontière. Nous sommes fiers de cette feuille de route et nous nous engageons à continuer de mettre les marchés de la McDonnell Douglas à la portée du savoir-faire canadien.

Il vous appartient désormais, industriels canadiens, de vous rallier au nombre grandissant de sociétés qui profitent déjà du programme de retombées économiques du CF-18. Écrivez-nous sur papier à en-tête de votre société, en prenant soin d'indiquer si vous préférez recevoir la documentation en français ou en anglais. Nous vous ferons parvenir notre brochure sur la façon dont nous pouvons faire affaire ainsi qu'un questionnaire à remplir afin de nous renseigner sur vos installations et sur vos produits ou services. Écrivez-nous à: Programme canadien de retombées économiques, McDonnell Douglas, C.P. 516, St. Louis, MO 63166, États-Unis.

CF-18 Hornet
MCDONNELL DOUGLAS

De l'électricité en abondance à utiliser avec sagesse

Des études d'Hydro-Québec démontrent que jusqu'au début des années 1990, il est permis d'envisager de nouvelles installations hydro-électriques à un coût d'aménagement inférieur à celui du nucléaire.

Ce facteur est important. Une entreprise grande utilisatrice d'énergie et désireuse de donner suite à des projets d'expansion en tiendra compte, lorsque viendra le temps d'une décision quant à la localisation de ses projets.

Un coût inférieur

En dollars 1979, il en coûterait 2,1 cents du kWh pour de l'énergie produite à partir du complexe La Grande et livrée à Montréal.

Pour une demande similaire, l'énergie produite à partir d'un réacteur Candu coûterait, en dollars 1979, 2,7 cents du kWh et 3 cents du kWh, si on ajoute une prime de 10 pour cent pour tenir compte des effets sur l'environnement d'un tel mode de production.

Il en découle un écart de quelque 25 pour cent entre l'énergie hydro-électrique et le nucléaire. Les grands utilisateurs industriels sont loin d'être insensibles à une telle économie.

Cependant, le Québec ne peut se permettre d'abuser de son potentiel hydro-électrique pour deux raisons principales. Ce potentiel est en train de s'épuiser graduellement et il nécessitera des sommes toujours plus considérables pour être développé.

En même temps qu'il s'épuise, le potentiel hydro-électrique est passablement éloigné des centres de consommation et il sera de plus en plus difficile à aménager. Ne pensons qu'à la Baie James.

L'approvisionnement en énergie hydraulique pourra toujours être garanti à tout nouveau projet industriel, grand consommateur d'électricité, mais à des coûts croissants. Il est donc impérieux, pour les autorités gouvernementales, d'évaluer avec minutie les avantages et les inconvénients à long terme des projets industriels réquérant de grandes quantités d'électricité.

Un avertissement

A cet égard, depuis quelques mois et d'ici la fin de l'année, un avertissement a été donné aux administrateurs publics; l'approvisionnement au Québec en électricité a été serré et parfois difficile. On parlait même l'hiver dernier de pénurie passagère et de surconsommation provoquant des bris ou des interruptions plus ou moins longues. L'hypothèse d'une violente tempête ou d'un hiver très froid aurait pu et pourrait dans la période de pointe, occasionner des bris de service.

On s'est fait prendre par surprise; pour traverser la période actuelle; on avait misé sur l'usine nucléaire Gentilly II

(Suite à la page 8)

Comparaison de prix de l'électricité pour usage industriel (cents par kw/h)

Province/Etat	1974	1975	1976	1977	1978	1974-1978
Québec (Hydro-Québec)	0.65	0.75	0.83	0.91	1.18	82 p.c.
Ontario (Toronto)	0.88	0.98	1.37	1.79	1.90	116 p.c.
Manitoba (Winnipeg)	0.76	1.04	1.06	1.32	1.50	97 p.c.
Colombie-Britannique	0.62	0.60	0.93	1.11	1.18	90 p.c.
Californie (San Francisco)	1.27	1.43	1.75	2.78	3.77	197 p.c.
Illinois (Chicago)	1.48	1.41	1.72	1.87	2.42	64 p.c.
Michigan (Détroit)	1.69	2.01	2.08	2.79	3.03	79 p.c.
New-York (Cons. Edison)	4.29	4.50	4.87	5.27	5.25	22 p.c.
Oregon (Pacific P. and L.)	n.d.	0.74	1.11	1.22	1.56	111 p.c.
Oregon (Bonneville Power)	0.35	0.35	0.35	0.35	0.35	0 p.c.
Pennsylvanie (Philadelphie)	2.28	2.76	2.60	3.10	2.99	31 p.c.
Tennessee (T.V.A.)	0.97	1.17	1.52	1.48	1.94	100 p.c.
Washington (Seattle)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0.68	-

- demande mensuelle de 50 000 kw, avec un facteur d'utilisation de 85 p.c., un facteur de puissance de 90 p.c. et une alimentation de 60 à 161 kilovolts. **Source:** Hydro-Québec.

"MODERNE" CÉLÈBRE SON 25e ANNIVERSAIRE

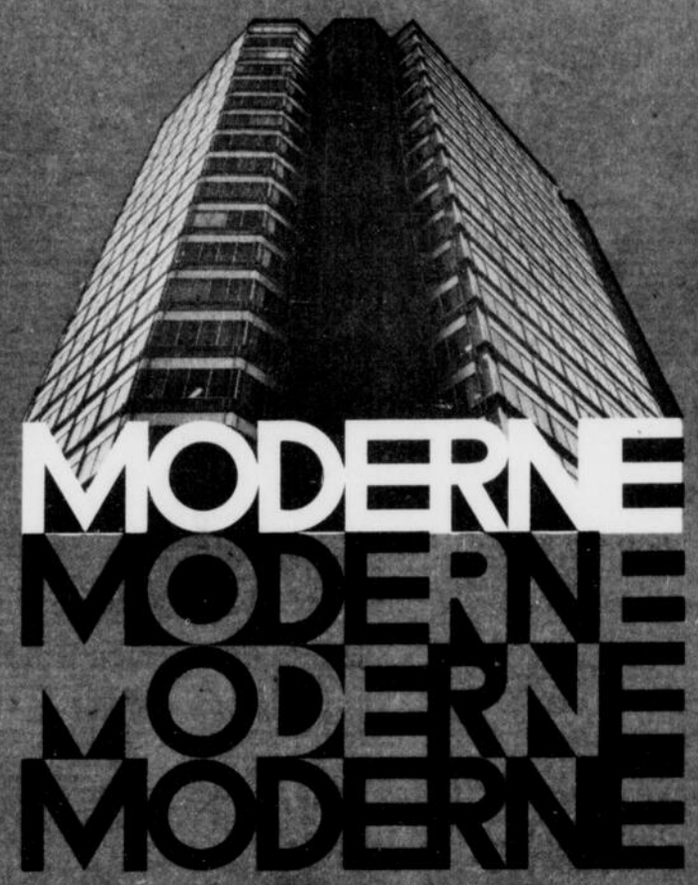

Le profil des villes canadiennes s'est entièrement modifié au cours des 25 dernières années. Les gratte-ciel modernes élèvent majestueusement leur front d'acier et de vitres au-dessus des minuscules immeubles de 32 étages de la première moitié du siècle. "MODERNE" a relevé le défi que représente non seulement la taille des nouveaux immeubles mais également les modifications apportées à leur intérieur. Ainsi les parquets en bois dur sont maintenant en grande partie tapissés, et les cloisons ont cédé la place à l'aménagement artistique des bureaux. Cela représente donc une toute nouvelle façon d'aborder l'importance accordée au milieu de travail.

Afin de répondre aux nouveaux besoins du monde des affaires, des entreprises et des établissements, "MODERNE" était des premiers à entreprendre des études des cadences et à recourir aux techniques de formation en équipe en vue d'assurer la plus haute efficacité du personnel d'entretien. On a mis au point de nouveaux équipements et produits. Tout ceci a été incorporé à des systèmes d'entretien qui s'adapteront parfaitement aux besoins et demandes précises du client.

"MODERNE" continuera à offrir les services de spécialistes et à en assurer la formation, à mettre au point de nouvelles techniques et à recourir à une technologie de pointe afin de vous assurer des services d'entretien de haute qualité répondant à vos besoins et à vos restrictions budgétaires.

Vous trouverez "MODERNE" partout au Canada.

MODERN BUILDING CLEANING 25 MODERNE SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

MODERNE

SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES
UNE DIVISION DE "LES ENTREPRISES DUSTBANE LIMITÉE"

C P 8381, Ottawa, Ontario K1G 3K1

LA PLUS GRANDE ENTREPRISE DE NETTOYAGE AU CANADA

Les faits sont là:

Comparez l'économie d'essence Chrysler.

Vous voulez des voitures à faible consommation? N'attendez pas les modèles de l'an prochain puisque Chrysler vous offre d'ores et déjà des voitures économiques. Chacun de nos modèles standard obtient une performance de 12,5 aux 100 km (23 MAG) ou mieux. D'ailleurs Chrysler a marqué le pas pour toute l'industrie dans ce domaine avec ses voitures 4 cylindres, à traction avant éprouvée: la Dodge Omni et la Plymouth Horizon qui enregistrent la cote remarquable de 7,8 ℓ aux 100 km (36.2 MAG) selon le Guide sur la consommation de carburant de Transports Canada. Il n'existe pas une voiture conçue et fabriquée en Amérique du Nord qui soit plus économique en carburant que la Dodge Omni et la Plymouth Horizon.

36.2 MAG
7,8 ℓ aux 100 km

Comparez les prix Chrysler.

Ceux qui croient qu'on doive payer plus cher pour avoir une voiture économique à faible consommation d'essence, ne se sont pas donnés la peine de comparer les prix suggérés par Chrysler pour la Dodge Omni et la Plymouth Horizon. Comparez-les avec la Rabbit de Volkswagen et la Honda Accord, dotées d'un équipement semblable. En plus d'être plus avantageuse à l'achat, les lignes aérodynamiques et l'aménagement intérieur de l'Omni et de l'Horizon sont plus avant-gardistes. Alors, pourquoi payer plus cher?

	OMNI/ HORIZON	VS	VW CUSTOM RABBIT
Prix de base sedan 4 portes	$6 379		$7 165
Plus options pour équipement comparable	174		–
TOTAL	$6 553		$7 165

	OMNI/ HORIZON	VS	HONDA ACCORD
Prix de base sedan 4 portes	$6 379		$7 395
Plus options pour équipement comparable	397		–
TOTAL	$6 776		$7 395

Le prix de base suggéré peut être obtenu de sources officielles. Les taxes locales et les frais de transport ne sont pas inclus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix inférieurs.

Les prix de la Rabbit de VW et de la Honda Accord sont supérieurs de $600 ou plus.

Comparez la spaciosité Chrysler.

Vouloir une voiture de dimensions plus compactes ne veut pas dire que vous devriez être à l'étroit et conduire inconfortablement. Le trait dominant de la Dodge Omni et de la Plymouth Horizon est justement l'imagination dont a fait preuve les ingénieurs dans la conception intérieure pour offrir le maximum de confort et de spaciosité avec des dimensions extérieures limitées. Le moteur a été monté transversalement pour permettre le maximum d'espace aux jambes à l'avant. Comparez l'Omni et l'Horizon avec la Chevette et l'Acadian.
On ne peut nier l'évidence. Les faits sont là. L'Omni et l'Horizon sont plus spacieuses et plus confortables.

DIMENSIONS INTÉRIEURES	OMNI/HORIZON
Espace de l'habitacle/ du coffre à bagages	81/17 pi.cu.
aux jambes – avant	42"
aux hanches – avant	52.6"
aux épaules – arrière	51.5"
aux hanches – arrière	46.4"
Volume de chargement	35.8 pi.cu.

DIMENSIONS INTÉRIEURES	CHEVETTE/ACADIAN
Espace de l'habitacle/ du coffre à bagages	79/1 pi.cu.
aux jambes – avant	41.5"
aux hanches – avant	49.4"
aux épaules – arrière	49.4"
aux hanches – arrière	40.8"
Volume de chargement	28.6 pi.cu.

Spécifications obtenues de sources officielles pour des sedans 4 portes.

Les faits sont là! Maintenant, passez à l'action! La livraison est immédiate sur les économiques et spacieuses

Dodge Omni et Plymouth Horizon.

Dodge CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE